



L'Isle
sur la
Sorgue

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.1.

LES MODES CONSTRUCTIFS DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE ET LEURS SPÉCIFICITÉS ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES

Le patrimoine bâti d'un lieu résulte des modes constructifs que les générations passées ont mobilisés, expérimentés et fait évoluer pour répondre à leurs besoins en bâtiments en utilisant les ressources naturelles, les connaissances techniques et les savoir-faire dont les gens de l'Art disposaient, tout en mettant en valeur le site dans lequel s'inscrivent les constructions et les volontés de paraître (montrer son pouvoir ou son niveau de vie, son statut social ou économique), les envies du moment (effets de mode) et les canons esthétiques de l'époque (style architectural)...

Comme partout ailleurs, les constructeurs de L'Isle-sur-la-Sorgue ont employé des matériaux locaux comme la pierre sous toutes ses formes, avant la généralisation de composants industriels au XIX^{ème} siècle. Si le recours aux ressources locales est longtemps resté la règle, le choix des techniques reflète souvent le reflet des moyens financiers des propriétaires et de leur volonté d'affirmer leur réussite sociale.

C'est l'ensemble de cet héritage culturel des « manières de construire » qui fonde les spécificités architecturales et techniques du patrimoine bâti de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Les matériaux de construction traditionnels sont essentiellement de provenance locale, parfois régionale : la pierre (pierre de taille, pierre de maçonneries, galet...), le bois (pour le pan-de-bois, les charpentes, les planchers, les chevrons et les voliges...), les liants (terre, plâtre, chaux), les argiles, les ocres...

Les modes constructifs traditionnels sont appropriés aux matériaux locaux. L'édification des murs se fait, selon le cas, en maçonnerie (moellons de pierre hourdés à la chaux et/ou plâtre et/ou terre), en pierre sèche, en pan-de-bois ou en pisé (« tapie »). Les décors de façades mettent en œuvre des enduits, avec diverses finitions possibles, des éléments de modénature et une mise en couleurs appropriée. La toiture est composée de charpentes et de couvertures dont les caractéristiques sont choisies en fonction des besoins et des moyens.

Au-delà d'une simple description des modes constructifs mobilisés à L'Isle-sur-la-Sorgue, ce chapitre ambitionne de montrer que l'acte de bâtir s'inscrit dans un contexte global, environnemental, économique et social, dans lequel la dimension humaine a (doit avoir) toute sa place, tant en terme de savoir-faire que de compréhension des critères de choix et d'intensité sociale. Outre l'économie en transports, construire avec des matériaux locaux implique l'emploi et la spécialisation d'une main d'œuvre locale pour leur extraction, leur préparation et leur mise en œuvre : en terme d'économie régionale, le domaine du bâtiment génère ainsi des revenus locaux (non exportables) pour l'exploitation et la mise en valeur de ressources naturelles prélevées sciemment dans le site.

Démarche de connaissance, préservation et mise en valeur du patrimoine, l'AVAP doit contribuer à renouer avec les savoir-faire des gens de métiers, suggérer de nouvelles vocations et développer des filières professionnelles...



III.1.1.

Des matériaux de provenance locale

Des matériaux de provenance locale

Les modes constructifs de L'Isle-sur-la-Sorgue et leurs spécificités architecturales et techniques sont largement conditionnés par la question de l'approvisionnement en matériaux, et la disponibilité dans l'environnement est étroitement liée à la spécialisation de savoir-faire.

Avant la généralisation de composants industriels au XIX^{ème} siècle, les constructeurs de L'Isle-sur-la-Sorgue comme partout ailleurs ont employé des matériaux locaux, en particulier la pierre sous toutes ses formes. Si le recours aux ressources locales est longtemps resté la règle, le choix des techniques reflète souvent le reflet des moyens financiers des propriétaires et de leur volonté d'affirmer leur réussite sociale.



Un chantier à Beaumont-de-Lionne (Photographie prise en 1980, source ANSTIC)

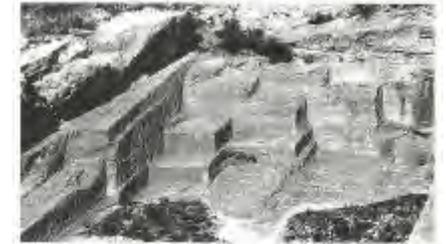


Un chantier à Beaumont-de-Lionne (Photographie prise en 1980, source ANSTIC)

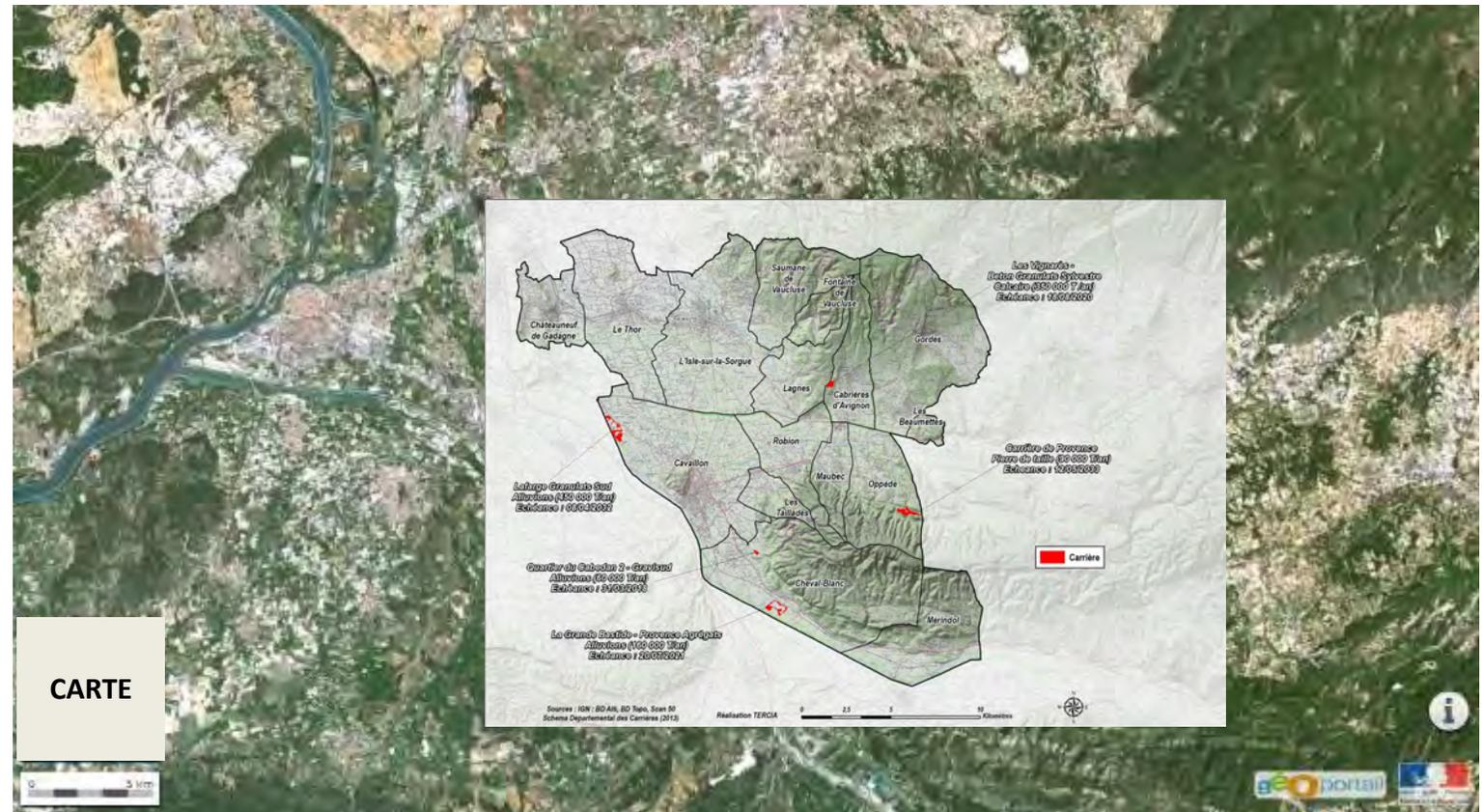
III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS III.1.1. Des matériaux de provenance locale



LARDÈS (Vaucluse) — Transport des blocs de pierres



Chantier de Beaumont-de-Lionne (Photographie prise en 1980, source ANSTIC)



Carte de la provenance des matériaux constructifs employés à L'ISLE-sur-la-Sorgue

La pierre

Les pierres utilisées en maçonnerie sont le reflet de la géologie du territoire de la commune et des communes proches. Outre les galets et les sables de rivière, la pierre majoritairement utilisée est extraite localement : la molasse calcaire, le grès et le calcaire froid.

La pierre de taille

De tout temps la pierre de taille a été utilisée dans les constructions.

Dès le Moyen-Age, la pierre de taille est réservée aux édifices principaux, telle que la « pierre verte » constitutive des tours résidentielles nobiliaires dont le plus bel exemple est la Tour d'Argent.

Du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle, ce matériau était employé de façon courante pour la réalisation des encadrements de portes et de fenêtres, ainsi que des chaînages d'angle.

Parmi les pierres de taille exploitées dans le Vaucluse, les plus couramment utilisées dans les constructions de l'Isle-sur-la-Sorgue sont les pierres d'origine sédimentaire provenant de Pernes-les-Fontaines, Les Taillades, Estailades, Ménerbes, Oppède, Caromb et Crillon, et la pierre verte de l'Isle-sur-la-Sorgue.

La pierre de maçonneries

La plupart des maçonneries emploient des pierres tout venant. Quelles que soient leur dureté, leur résistance et leurs teintes, qu'elles soient extraites de carrières à partir de bancs repérés pour leur qualité, récupérées par épierrage dans les champs ou extraites par excavation lors de la construction d'un bâtiment, toutes les pierres brutes conviennent. Selon leur taille, les moellons sont utilisés en chaînage ou en boutisse pour les plus gros ; en parement pour ceux de taille moyenne ; en blocage (remplissage) pour les plus petits.

La pierre sèche (calcaire froid)

La technique dite de la pierre sèche emploie la pierre calcaire froide qui constitue le massif des Monts de Vaucluse.

Cette pierre calcaire extrêmement dure est de teinte homogène grise ou blanche. Equarrie ou taillée, elle est rarement utilisée pour l'édification de monuments, mais fréquemment pour les bâtis vernaculaires et les murs de clôture. Elle intervient quelques fois en soubassement en grand appareil de belles demeures, plus fréquemment pour la réalisation de bordures de trottoirs ou caniveaux. Comme toute autre pierre brute, elle est aussi employée en maçonnerie.

Pernes



Ménerbes / Estailades



Les Taillades



L'Isle-sur-la-Sorgue



Caromb OU Crillon



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.1. Des matériaux de provenance locale

La pierre



	Utilisation	Provenance
MAÇONNERIES		
	Moellons de Grès « pierre verte »	L'Isle-sur-la-Sorgue (St-Antoine)
	Pierre calcaire froide	Monts de Vaucluse (quartier Saint-Antoine)
PIERRE DE TAILLE		
	Soubassement Encadrements de baies	Les Taillades (Cavaillon) Pernes-les-Fontaines Estailades (Oppède) Ménerbes Caromb Crillon
	Corniche Bandeaux, etc.	

Provenance des pierres utilisées dans les constructions de L'ISLE-sur-la-Sorgue

III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS
III.1.1. Des matériaux de provenance locale
La pierre



Pernes



**Diversité de provenance des pierres
selon leur emploi**

Exemple :
Chapelle des Pénitents Blancs

Ménerbes



Estailades



Les Taillades



Pernes



L'Isle-sur-la-Sorgue



Le bois

Les essences utilisées dans la constructions de l'Isle-sur-la-Sorgue sont :

- le chêne,
- Le pin et autres résineux méditerranéens (présents en Monts de Vaucluse),
- Le peuplier et le frêne (arbres d'eau) ?

Le pan de bois

Il s'agit généralement de chêne...

Les charpentes, chevrons & voliges

Les planchers & les plafonds



L'observation des « dessous » de soustets montre l'emploi de :

- Poutres équarries + poutres / solives / chevrons de sciage
- Rondins = poutres non équarries (qui permettaient d'éviter de faire intervenir OU d'apporter le bois à une scierie),



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.1. Des matériaux de provenance locale

Le Bois

Les cannes de Provence

Une autre ressource naturelle d'origine végétale a été utilisée dans la construction : la Canne de Provence (*Arundo donax*). La souplesse relative de sa tige était compensée par sa bonne résistance à la compression et par son emploi en plusieurs épaisseurs ou fagots.

Ainsi la canne de Provence a pu être utilisée pour suppléer aux planches de coffrage dans l'édification de voûte en blocage de maçonnerie, comme en témoignent les empreintes dans le mortier visibles sur l'intrados.



Emprunte de tiges de Canne de Provence sur l'Intrados d'une voûte de cave
Parcelle CP 746 (rue Roumanille)

Les ocres

Employés depuis la Préhistoire pour l'ornementation, les ocres sont des pigments minéraux naturels. Ils offrent une large gamme de teintes : beige, jaune pâle, jaune vif, jaune d'or, orangé, rouge-sang, rouille, violet, beige brunâtre, brun noirâtre, etc.

D'importants gisements dans le Vaucluse

Le département de Vaucluse recèle dans son sous-sol d'importants gisements d'ocres, les plus importants de France, qui ont fait l'objet d'une exploitation très poussée à partir du XIX^{ème} siècle.

Dans le Vaucluse, des dizaines de sites ocriers sont connus depuis le XVIII^{ème} siècle (TRIAT, 2010). Les gisements d'ocres sont situés dans :

-le bassin d'Apt sur les communes de Goult, St-Pantaléon, Roussillon, Gargas, St-Saturnin-les-Apt, Villars, Apt, Gignac et Rustrel,

- le bassin de Mormoiron (arrondissement de Carpentras), sur les communes de Villes-sur-Auzon, Bédoin, Flassan et Mormoiron.

Les ocres exploitées en Luberon sont d'origine latéritique. Les sables ocreux des Paya de Vaucluse (bassin d'Apt et Mormoiron) se situent géologiquement entre des dépôts marneux marins de l'Aptien (milieu du Crétacé, -100 millions d'années) et des dépôts sableux continentaux de l'Ere Tertiaire.

La diversification de l'activité de production ocrière

LOCCI (1993) situe le début de l'exploitation de l'ocre en Vaucluse entre 1780 et 1785 lorsque Jea-Etienne Astier, habitant de Roussillon, redécouvre les propriétés des terres jaunes et rouges de sa région et leurs pouvoirs inaltérables. Avec lui est née une nouvelle industrie. Mais il faudra attendre la fin du XIX^{ème} siècle pour une exploitation industrielle de l'ocre.

En 1885, 12 carrières s'ouvrent à Rustrel et 22 à Gargas. La création de la ligne de chemin de fer d'Apt à Cavaillon a certainement favorisé l'essor de cette industrie et largement facilité l'approvisionnement des chantiers dans la région.

En 1892 était recensé un Fabricant d'ocres à 'L'Isle : l'entreprise Rousset frères.



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.1. Des matériaux de provenance locale

Les ocres

Gisements naturels d'ocres

Colorado Provençal (Rustrel, Vaucluse)



L'origine des pigments naturels

Les ocres peuvent provenir de trois phénomènes géologiques (TRIAT, 2010) :

- Origine métallogénique : le pigment ferrugineux est créé par minéralisations dans les massifs anciens (oligiste, hématite...) ;
- Origine volcanique : cristallisation hydrolyse des minéraux riches en fer après épanchement, vieillissement, altération météorique de surface ou hydrothermale
- Origine latéritique : la dégradation des roches anciennes sous les climats tropicaux produit un épais manteau d'altération, reconnaissance à sa couleur rouge des sols et à la poussière ocre qui envahit les paysages : la « latérite ».

A ces trois s'ajoutent deux autres origines possibles :

- Origine microbologique : un mécanisme de bio-minéralisation faisant intervenir une bactérie, engendre des ocres naturelles ;
- Des techniques industrielles, purement chimiques, qui procurent des pigments artificiels, dérivés de transformations minérales, au cours du traitement de divers minerais (dans ce cas, il s'agit de sous-produits d'une technologie industrielle axée sur d'autres productions).

Les liants

Le territoire de L'Isle-sur-la-Sorgue dispose de ressources abondantes en calcaire (Monts de Vaucluse) et en gypse (secteur des Gypières) qui ont permis une production de chaux et de plâtre, principaux liants du bâti ancien. Cette activité a été tout à fait déterminante, tant du point de vue de l'économie locale que des spécificités architecturales et des modes constructifs locaux. En résulte une spécialisation artisanale et industrielle de production de chaux et de plâtre, dont témoignent les vestiges de plusieurs fours.

La terre

Traditionnellement, dans les constructions paysannes de la plaine alluviale, la terre relativement argileuse était le liant le plus utilisé, pour monter les murs en maçonneries de moellons de pierre.

Le plâtre

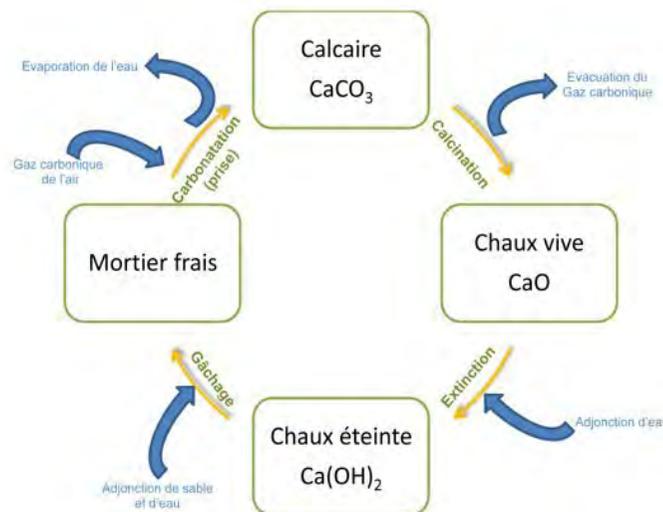
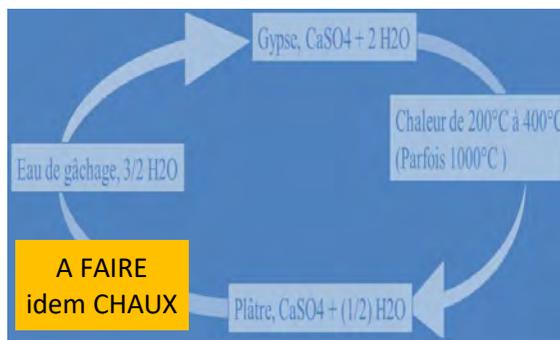
Après cuisson entre 120 et 160°C, le gypse forme du plâtre. Le plâtre artisanal présente des qualités très supérieures au plâtre industriel basique car il est composé d'une diversité de stades de déshydratation du gypse qui lui confère une grande résistance (MOULIS & BERTONE, 2015). Cette spécificité permet son emploi en revêtement et en décors extérieurs (façade, modénature), particulièrement abondant à L'Isle-sur-la-Sorgue.

Tandis que le plâtre gros (blanc, rose ou gris) est utilisé en maçonnerie, le plâtre fin est utilisé en revêtement intérieur pour son caractère ignifuge, sur maçonnerie et bois, ou en gypserie décorative pour sa facilité à moulurer ou sculpter des formes.

La chaux

Produite par cuisson du calcaire, on distingue 2 catégories de chaux.

- **La chaux aérienne** est produite par calcination à 900°C d'un calcaire relativement pur (CaCO_3). La chaux vive obtenue (CaO) est éteinte par ajout d'eau pour obtenir un matériau exploitable pour la réalisation d'un mortier. Avec un excès d'eau, on obtient une chaux en pâte. En contrôlant l'apport d'eau, on obtient une poudre : la fleur de chaux (Ca(OH)_2). L'opération de prise du mortier se déroule au contact de l'air pour se transformer à nouveau en calcaire.
- **La chaux hydraulique naturelle** est produite par calcination à haute température (800 à 1200°C) d'un calcaire contenant de la silice ou de l'alumine. En présence d'eau, ce composé va former un hydrate insoluble : on parle alors de prise hydraulique du mortier.



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS III.1.1. Des matériaux de provenance locale **Les liants**



Le ciment

L'invention du ciment au XIX^{ème} siècle, l'industrialisation et le développement des transports ont favorisé son utilisation massive.

Au début du XX^{ème} siècle, le ciment est apprécié pour ses qualités de prise rapide et de très grande résistance. Sur les chantiers, le ciment revêt une image de la modernité et supplante alors la chaux blanche, image d'un passé révolu.

Il aura fallu plus d'un demi-siècle pour comprendre que sa grande dureté et son manque de porosité rendent néfaste son utilisation pour l'entretien et le ravalement du bâti ancien.



III.1.2. Des modes constructifs appropriés aux matériaux locaux

Les maçonneries

Les murs en maçonneries

Les constructions de L'Isle-sur-la-Sorgue ont généralement une structure en maçonnerie de moellons ; cette structure correspond aux murs maîtres, extérieurs ou intérieurs (murs de refends) qui supportent les charges.

Les maçonneries de moellons de pierre calcaire ou de galets sont montées au mortier de terre, de chaux et/ou de plâtre. Les pierres brutes ou grossièrement équarries de dimensions variées sont parfois combinées entre elles, formant des maçonneries hétérogènes. Les parements intérieurs et extérieurs du mur sont dressés de manière à ce qu'ils présentent une bonne planéité et que le mur ait une épaisseur homogène. Pour ce faire, les moellons de parement présentent une surface plane. Entre les deux parements, le remplissage du mur (blocage) se fait avec du tout-venant.

Pour une résistance et une cohésion suffisantes, les murs des constructions rurales modestes sont souvent de grande épaisseur afin de compenser la faible quantité de liant incorporé dans le mortier des joints, la chaux ou le plâtre étant relativement coûteux. L'épaisseur peut dépasser 100 cm à la base et a rarement moins de 40 cm en partie supérieure.

Depuis quelques décennies, un effet de mode a cherché à donner une valeur esthétique aux matériaux naturels, entraînant une forte tendance au « décroûtage ». Ce type d'intervention présente une fausse image du bâti ancien, traditionnellement protégé et/ou présenté avec un enduit...



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS
III.1.2. Des modes constructifs appropriés
Les murs



La pierre sèche

La maçonnerie de pierre sèche est constituée de pierres brutes empilées sans mortier, stabilisées les unes par rapport aux autres par leur forme et leur poids. La pierre employée est le calcaire froid formé à l'ère secondaire (jurassique ou crétacé) qui constitue le massif des Monts de Vaucluse. Ce calcaire se fragmente naturellement par dalles ou plaquettes d'une épaisseur variable (5 à 10 cm), avec des faces anguleuses plus ou moins régulières.

Les pierres employées sont extraites des collines à partir de bancs rocheux repérés pour leur qualité et/ou leur facilité à être débités en couches plus ou moins épaisses. Elles peuvent provenir aussi de l'épierrage des champs ou plus simplement de l'excavation lors de la construction du bâtiment. Selon leur taille, les moellons de pierre sont utilisés en chaînage ou en boutisse pour les plus grands, en parement pour ceux de taille moyenne et en blocage pour les plus petits.

La pierre sèche est généralement réservée aux cabanes et bergeries et autres dépendances agricoles, ainsi qu'aux maisons les plus élémentaires et modestes du secteur du territoire dans lequel la pierre calcaire se trouve en abondance. Cette technique est également très répandue pour l'édification de murs de clôture. Composée par les côtés des pierres brutes, la surface du mur est relativement irrégulière.

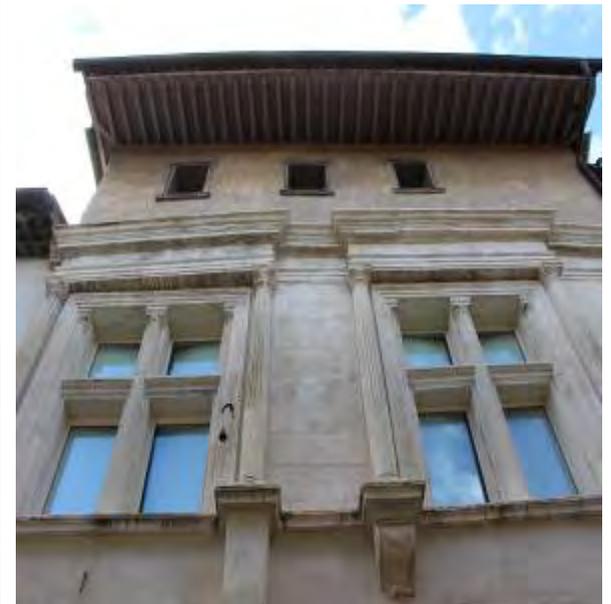
Les murs en pierre de taille

Les murs en pierre de taille sont assez rares à L'Isle-sur-la-Sorgue : du fait de la cherté du matériau et du coût des savoir-faire des tailleurs de pierre indispensables à leur mise en œuvre, ils sont présents essentiellement dans les édifices monumentaux les plus prestigieux :

- Les **édifices religieux** tels que la Collégiale Notre-Dame-des-Anges, les chapelles (Pénitents Bleus, Pénitents Blancs...) et les autres églises de la ville, ainsi que les institutions religieuses prodiguant des soins (Hôtel-Dieu, Charité...);
- Les **édifices du pouvoir civil** et/ou les **habitations des notables**, tels que les Tours Résidentielles médiévales, les Hôtels Particuliers des XV-XVI^{ème} siècle, les Hôtels particuliers des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle...
- Les **éléments de défense**, tels que les remparts, portes et ponts...



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS III.1.2. Des modes constructifs appropriés *Les murs*



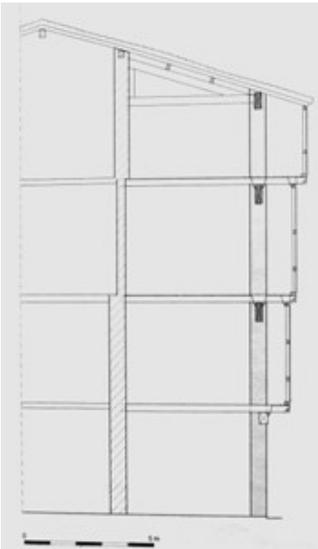
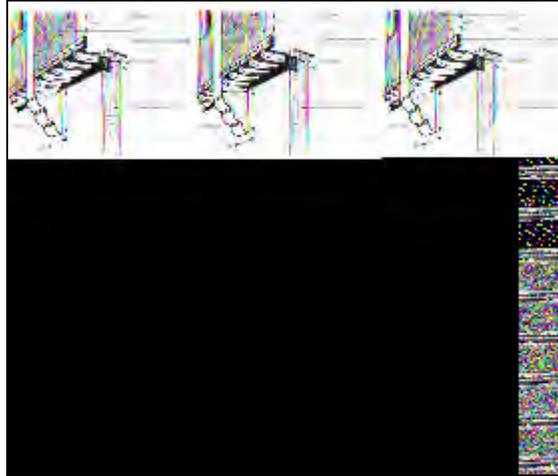
Le pan-de-bois (ou Colombage)

Courante au Moyen Age, la construction en pans de bois combine une armature de bois (chêne) garni de torchis (mélange de terre, d'argile et de paille), parfois associé à un autre matériau (briques, galets, pierre). Mode de construction privilégié de la ville du Moyen Age, la technique du pan de bois (ou colombage) s'est rationalisée au fil du temps. Néanmoins les principes ont toujours force de loi, émanant de savoir-faire particuliers : ossature-bois, report de charge...

L'ossature en bois

Le bâti à pan de bois est organisé comme un empilement de boîtes. Le colombage constitue l'ossature porteuse, soumise à des efforts de compression importants. Chaque immeuble est constitué de travées en charpente presque identiques, avec des poutres partant d'une façade à l'autre et formant un encorbellement sur rue qui permet un gain de surface habitable dans le tissu dense de la ville médiévale.

La coupe ci-dessous présente le principe de l'encorbellement sur poutres armées, qui structure vraisemblablement l'Hôtel de la rue Raspail (illustration extraite de l'ouvrage consacré aux charpentes méridionales (E. BOUTICOURT, 2007)



La maison médiévale à pan de bois se caractérise par :

- une volumétrie modeste d'1 ou 2 étages, avec des hauteurs d'étages relativement faibles,
- une façade principale sur rue, souvent remaniée ultérieurement,
- une absence d'organisation en travée de la façade, les percements étant fonction de l'organisation intérieure,
- une nette prédominance des pleins (parties maçonnées) sur les vides (fenêtres et portes), le décor se limitant à des encadrements de baies en pierre de taille ou en bois moulurés.

III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.2. Des modes constructifs appropriés

Les murs

Pour se différencier, les maisons de notables comportent souvent des éléments de façade ouvragés, le plus souvent en bois sculpté et briques : ainsi appuis de fenêtres, encadrements de portes ou appuis de refends participent au décor des façades.

Les solives et corbeaux, témoins historiques de l'architecture

Les maisons médiévales se singularisent par divers éléments spécifiques des époques, notamment les abouts de solives et les fenêtres et menuiseries.



Datation par l'A.B.F. Tarn / Graulhet (Tarn) - Cahier du Patrimoine n°7

Le remplissage du pan de bois

En principe, ce remplissage ne participe pas à la solidité du bâti ; il joue en revanche un rôle de triangulation de la façade, notamment en cas de problèmes sur les pièces de bois.

Le plus souvent destiné à être enduit, le pan de bois est fragile. Seuls un appareillage soigné et décoratif de briques (chevron, arête de poisson...) et le positionnement des encadrements d'ouverture dans un seul plan renseignent sur l'intention originelle du constructeur de le laisser apparent.

Le pisé, appelé localement « *tapie* »

Ressource abondante dans les secteurs de plaine, la terre constitue un matériau de construction particulièrement bien adapté pour bâtir des corps de fermes, autres habitations et dépendances agricoles dans les campagnes L'Isloises.

Un mode constructif important en Provence

Dans la plaine Comtadine, outre la toponymie qui confirme l'abondance des constructions en terre massive, sous diverses formes du terme occitan *tapia* : la Tapy (Monteux), la Tapie (Cavaillon), La Tapiale (Sarrians), de nombreuses fermes et domaines agricoles édifiés en pisé ont été repérés à Chateaufort-de-Gadagne et Pernes-les-Fontaines notamment. *Une telle étude reste à poursuivre sur les écarts des campagnes de L'Isle-sur-la-Sorgue.*

La construction en pisé semble une des plaines de Languedoc-Roussillon et de Provence, particulièrement courante dans la Provence Rhodanienne, comme l'ont montré CHAZELLES & F. GUYONNET (2007). Ce mode constructif (qui reste à renseigner) fait partie intégrante des spécificités techniques et architecturales des campagnes de L'Isle.

Un mode constructif courant au Moyen-Age

A travers l'étude de plusieurs découvertes archéologiques, C.A. de CHAZELLES & F. GUYONNET (2007) ont montré l'importance de la construction de la terre crue dans le secteur de Carpentras, et plus largement dans le Comtat Venaissin, où les gisements en pierre à bâtir sont pourtant nombreux et peu éloignés.

La terre représente pour les bâtisseurs provençaux du Moyen-Age un moyen de bâtir à moindre coût et dans des délais brefs. Les recherches sur la ville de Carpentras, entre autres (GUYONNET, 2012) ont montré le caractère exclusif de cette technique de construction dans les quartiers de faubourgs dont le développement correspond à une phase d'expansion urbaine au XIII^{ème} siècle.

Malgré l'absence de vestiges attribués à la période entre la fin du Moyen-Age et la période moderne (XV^{ème} - début XVIII^{ème} siècle), divers textes d'archives, confirment la conservation des procédés de construction à base de terre crue en Provence occidentale.

Ferme en Pisé dans la plaine Comtadine Commune de Pernes-les-Fontaines



Granette



Les enduits et leurs finitions

Les décors de façades les plus couramment mis en œuvre sont les enduits de plâtre, de chaux ou de plâtre et chaux.

Les techniques employées pour le revêtement des façades permettent de distinguer trois qualités de finitions des ouvrages.

Les **finitions traditionnelles** désignent des techniques locales, conditionnées par les ressources et les commodités d'approvisionnements : l'utilisation de matériaux pas ou peu transformés.

Plus élaborées, les **finitions historiques** se caractérisent par le rôle remarquable qu'elles ont dans l'expression architecturale d'un bâtiment: le choix des matériaux, la qualité de la mise en œuvre, l'expression d'une création stylistique.

Les **finitions contemporaines** sont plus standardisées : composées de matériaux industriels ou de synthèse, elles sont rapportées sur les supports anciens avec des aspects caractéristiques (enduit à la "tyrolienne", peinture au silicate) et des effets de mode (faux appareil de pierre, joints de chaîne d'angle, soubassement...).

Selon la qualité de leur aspect et la nature et l'emplacement de la façade, leur conservation ou leur restauration peut être envisagée.



*Un enduit trop
« moderne »
banalise
le bâti ancien*



Dégradation laissant voir le grillage d'accrochage



Brillance confirmant l'emploi de résines !

Les matériaux promettant une prise rapide de l'enduit appliqué, voire projeté en couche épaisse, sont fortement chargés en résines et autres adjuvants... Si l'aspect de leur finition est passable, leurs effets sur les maçonneries est en revanche désastreux...

III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS III.1.2. Des modes constructifs appropriés *Les décors de façade*

Privilégier la conservation des enduits anciens

Il est fortement préférable de privilégier la conservation des enduits anciens du fait de :

- la généralisation des produits tous-faits,
- La perte des savoir-faire,
- La volonté de faire faire la façade le plus rapidement possible,
- Le recours à des façadiers = applicateurs de produits,
- L'argument (erroné) d'un surcoût pour un enduit traditionnel,

L'intervention sur la façade consiste alors en la mise en œuvre d'un enduit de finition, avec rebouchage des petites fissures et reprise des parties du corps d'enduit éventuellement dégradées.

! ATTENTION ! Mauvais choix techniques s'abstenir !!!

Les mauvais choix entraînent de mauvais effets. La mise en œuvre de matériaux inappropriés aboutit à l'apparition de pathologies, préjudiciable à la présentation de la façade, mais aussi à la pérennité des maçonneries !!!



Trois types de revêtement peuvent couvrir les façades :

- **épais** avec les crépis et les enduits,
- **minces** avec les enduits fins et les stucs,
- **fins** avec les peintures et les badigeons.

LES REVÊTEMENTS ÉPAIS

Ils appartiennent aux catégories des applications historiques ou traditionnelles. Ils diffèrent par la finition des enduits.

finition fouettée : enduits se composant de graves tout-venant (petits graviers, sable et terre) faiblement liés à la chaux vive.
Traditionnellement, le mélange se faisait en éteignant les blocs de chaux vive dans le tas de graves humides, pour obtenir une pâte de mortier souple. Le serrage de l'enduit au bouclier, rendu difficile par la présence des gros granulats imposait une application projetée ou fouettée à l'aide d'une branche.

finition à la brosse : l'artisan modèle à la brosse un chaulage épais, à frais ou en entretien, et régularise ainsi les traces de reprise.
Cet apport de liant en surface freine efficacement l'érosion des enduits faiblement dosés et obturait les pores de l'enduit, qui devient ainsi moins perméable à la pluie battante.

finition mouchetée au balai : en éliminant les particules grossières, les graves. Dans cette variante plus sophistiquée, la branche ne fouette plus le mur, mais projette le mortier qu'elle porte : le mouvement de l'application donne une certaine irrégularité à la façade et permet d'en masquer les défauts de planéité.

finition talochée : les enduits sont appliqués en plusieurs couches à la taloche. Avec le temps, ils se délavent lentement en laissant apparaître les grains de sable.

finition lavée à l'éponge : les enduits sont appliqués en plusieurs couches à la taloche, puis lavés légèrement à l'éponge afin de faire ressortir (apparaître) les grains de sable, à la manière d'une usure naturelle sous les intempéries et les effets du temps, plus lente.

III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.2. Des modes constructifs appropriés

Les décors de façade



**Finition talochée,
puis lavée à l'éponge (CP 1034)**



LES REVÊTEMENTS MINCES

Les enduits et les stucs minces sont des finitions très utilisées pour leur raffinement. Ils nécessitent une certaine maîtrise et un grand soin: leurs applications à plusieurs passes, en couches fines, de pâte de chaux et de poudre de pierre peuvent assurer les décorations murales intérieures ou extérieures.

L'éclat des colorations vives ou la blancheur lumineuse de la chaux, l'aspect glacé de leurs surfaces brillantes, la transparence des matières superposées, rendent leurs emplois très compatibles avec les ouvrages de rénovation et de restauration du bâti ancien, et s'adaptent aux réalisations plus contemporaines.

LES REVÊTEMENTS FINS

Ils interviennent dans la mise en couleur des façades, voire dans l'ornement (décors peints).

Les laits de chaux

Les peintures à la chaux sont à base de chaux éteinte, d'eau, de pigments minéraux ou terres colorantes, de charges et d'ajouts naturels pour en améliorer les performances. Se présentant sous forme liquide, pâteuse ou pulvérulente, elles sont toujours appliquées à la brosse, par couches croisées, la dernière filée de haut en bas. Les laits de chaux désignent des mélanges de chaux et d'eau, colorés ou non, destinés à être appliqués sur des subjectiles à base de chaux ; ils sont appliqués à l'aide de brosse sur des parements minéraux (enduits, pierre).
Suivant la dilution du lait de chaux, on distingue (en ordre de dilution croissante) :

Le chaulage est formé d'un lait de chaux très épais généralement blanc destiné principalement aux usages agricoles ;

La collature est un lait de chaux épaissi d'une charge minimale (poudre de pierre, talc...) appliqué à la brosse et fermé à l'outil ;

Le badigeon est un lait de chaux généralement coloré destiné à être appliqué sur des parements enduits, parfois de pierres taillées. Il est masquant et atténue la texture du support.

L'eau forte, encore appelée **détrempe à la chaux**, est un badigeon dilué qui permet des poses de couleur plus saturées ; son caractère dilué lui donne un aspect plus aquarellé, plus transparent, sans atténuer la texture du support. Par l'apport de chaux en surface, elle est également employée pour protéger les pierres de taille (encadrements, modénature).

Les patines, du fait de leur très grande dilution, ont des propriétés de transparence qui justifie leur usage essentiellement pour homogénéiser des parements minéraux.



AVANT



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.2. Des modes constructifs appropriés

Les décors de façades



Badigeon d'ocre-rouge sur enduit plâtre
CP 323 (rue Denfert-Rochereau)

APRES

Patine très claire sur corps d'enduit
Eau forte d'ocre-jaune sur pierre de taille
CP 860 (Château des Névens)

Eau forte sur pierre de taille
CP 1100 (rue Ledru-Rollin)



Les peintures organiques

Ces peintures, appliquées par les peintres, sur les échafaudages du charpentier ou du maçon, sont formulées selon les techniques de peintures décoratives à l'huile ou à la détrempe :

- **les peintures à la colle**, d'os, de peau, à la farine de poisson sont surtout employées sur les bâtiments du XVIII^{ème},

- **les peintures à l'huile**, chaulée, ou au blanc broyé sont fréquentes sur les façades XIX^{ème},

- **les peintures à la caséine lactique**, mélangée à la chaux, sont plutôt utilisées sur les façades peu exposées à l'humidité : cours intérieures, escaliers.

L'ensemble de ces peintures sont formulées différemment aujourd'hui. La restauration à l'identique impose souvent de connaître l'emploi et l'approvisionnement des matériaux.

Les peintures au silicate

Les peintures au silicate disponibles sous forme de couleurs prêtes à l'emploi participent aux colorations de la fin du XIX^{ème} et début du XX^{ème}. Elles se choisissent alors dans les nuanciers des fabricants.

Ce choix dans un nuancier standard, combiné à l'abandon progressif des pratiques de formulation des teintes sur chantier, fait perdre toute référence aux teintes des matériaux locaux et aux colorations antérieures.

Ces peintures ont été utilisées par engouement pour la nouveauté sur toutes sortes de supports : pierres, briques, bois... **Avec le temps, elles se sont révélées irréversibles :**

leur application est proscrite sur la pierre calcaire, elle peut surtout être envisagée sur les enduits hydrauliques.

Saturation des teintes
des peintures chimiques...



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.2. Des modes constructifs appropriés

Les décors de façades



Variabilité des teintes
des enduits à la chaux...



Evolution des modes relatives aux finitions

Les finitions rencontrées sont, par ordre chronologique :

- des enduits lissés à la truelle peints à la chaux, de l'époque médiévale jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle,
- Quelques jettis au balai sur les façades composées, entre le XVI^{ème} et le XIX^{ème} siècle,
- Quelques enduits de plâtre et chaux, à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle,
- Les finitions des cimentiers, à partir de la fin du XIX^{ème} siècle : enduits talochés, grattés avec moulures au gabarit et gravures dans le mortier frais. Des panneaux de tyroliennes teintés dans la masse à la période Art Déco rappellent la texture des jettis.

Les décors de façades

Les éléments de modénature

A L'Isle-sur-la-Sorgue, les décors de façades les plus abondants sont des éléments de modénature qui contribuent à « animer » la façade principale sur rue. Encadrements de baies, bandeau ou corniche, ces décors peuvent être de plusieurs natures :

Modénature en pierre

Le choix de la pierre de taille est choisie en fonction de sa granulométrie, sa dureté ou au contraire sa tendreté (assurant une relative facilité à être sculptée) et sa couleur.

Les appareils en pierre de taille étant peints à la chaux jusqu'au XIX^{ème} siècle, les éléments de modénature en pierre sont également protégés par un badigeon ou une eau forte, qui leur apporte du calcin et homogénéise leur teinte.

NB. Dans bien des cas, un nettoyage préalable est indispensable pour débarrasser la pierre de tous lichens, algues ou mousses. Il convient pour cela d'opérer un nettoyage à la brosse manuelle (le microsablage est fortement déconseillé, car trop corrosif pour la pierre).

Modénature en plâtre

De très nombreux encadrements de baies en méplat (porte, fenêtres) et les bandeaux qui donnent l'effet de relief recherché.

Enduit de façade avec encadrement de fenêtre en : ensemble réalisé au plâtre. Badigeon de chaux, ocre rouge

Modénature en enduit

Conformément à leur rôle de présentation, les enduits peuvent intervenir dans le décor des façades, par opposition de texture et finitions d'accompagnement. On les trouve sur l'architecture de commande, en façade principale d'habitation, mais aussi sur les immeubles plus modestes.

Le décor peut résulter d'un enduit texturé contrastant avec le bandeau lisse et blanc qui encadre la façade et les fenêtres.

CP 324 (rue Denfert-Rochereau)



Au début du XX^{ème} siècle, le ciment prompt naturel est apprécié pour ses qualités de prise rapide et de résistance, permettant la réalisation de décors sculptés. Bien souvent, il est employé pour réaliser l'enduit du soubassement. Ci-contre, il est associé au faux appareil au mortier de chaux texturé contrastant avec les bandeaux lisses et plus clairs.



Parcelle CP 362, 37 rue Denfert Rochereau



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS III.1.2. Des modes constructifs appropriés *Les décors de façade*



CP 323 (rue Denfert-Rochereau)



Motif de goutte
réalisé en plâtre

Bandeau en méplat
en plâtre

FOCUS sur les gypseries : la préciosité des décors intérieurs en plâtre

Les importants gisements de gypse sur les hauteurs de Saint-Antoine sont à l'origine du développement spectaculaire de la mise en œuvre et de l'industrie du plâtre. Dès le XIV^{ème} siècle, les « gypiers » l'islois exportent du plâtre sur les nombreux chantiers de l'Avignon pontificale. C'est un matériau récurrent dans les constructions et les arts décoratifs à l'Isle jusqu'au début du XX^{ème} siècle (LAFARGE, s.d.).

On dénomme « gypseries » tous les ouvrages en plâtre massif réalisés en trois dimensions in situ, par conséquent distincts du carton-pâte ou du staff (PUISAIS, 2005). Ce terme désigne des réalisations faites avec du gypse (roche à plâtre), travaillées directement en place (et non rapportées) selon plusieurs mises en œuvre : coffrées à l'aide d'une matrice, moulées, tirées à l'aide d'un gabarit, ou encore sculptées puis ciselées.

Les décors en gypserie se sont généralisés au XVIII^{ème} siècle, suscitant une mode. Les gypseries se retrouvent ainsi dans des bâtiments très différents, depuis les établissements religieux et les hôtels particuliers jusqu'aux habitations plus modestes.

Dans le Vaucluse, il existe une utilisation massive du plâtre dans la construction locale dès le Moyen Âge. L'importance de ce matériau dans les chantiers médiévaux commence à être évaluée grâce aux études archéologiques (F. GUYONNET, 2011). Celles-ci ont révélé de nombreuses traces d'ouvertures en plâtre (baies à croisillon, portes, etc.) datées des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, ainsi que des éléments décoratifs contemporains.

Dans l'îlot de la Tour d'Argent a été découvert un plafond à entrevous du XV^{ème} siècle. D'une surface d'environ 20 m², il est constitué d'entrevous de gypseries, réalisés selon une technique médiévale décrite par M. MASSON-LAUTIER (2016) : moulés dans la masse après avoir été coulés dans un coffrage placé entre deux solives. Ils présentent un profil légèrement arrondi.

Son étude sur les gypseries en Provence montre qu'à la fin du Moyen Âge, coexistent deux techniques de décoration des plafonds : les plafonds de bois, peints, connus et étudiés ; les plafonds à ossature bois et décoration de gypserie en entrevous, peut-être (et même sans doute ?) également polychromés. À cela s'ajoute un autre type de décor (à l'état d'hypothèse : la frise murale, peinte ou en bas-relief de gypserie, placée en haut des murs, immédiatement sous le plafond, au-dessus des tentures dont les murs des demeures médiéva-



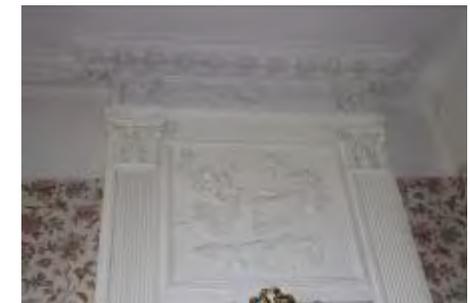
Rosace de plafond - CP



Plafond en plâtre du XV^{ème} siècle
(dans la Tour d'Argent)



Plafond de
la Chapelle
des Pénitents
Blancs



Cheminée - La Gasqui



Les décors de façades

La mise en couleurs

La mise en couleur d'une façade ne répond pas (seulement) à un choix esthétique, elle suit des codes et des influences plus ou moins fortes d'un contexte socio-économique. En effet, la mise en couleurs a largement évolué selon les époques, suivant des effets de modes bien souvent directement liés aux possibilités d'approvisionnement en pigments et/ou à leur cherté.

De plus, l'harmonie colorée d'une façade est créée par l'ensemble des teintes des différents éléments architecturaux, de leur contraste et du rapport de leur proportions. La teinte de chaque élément dépend du matériau qui le constitue ainsi que de sa finition : matériau brut, enduit ou peint.

Une analyse sera réalisée ultérieurement pour disposer d'éléments de connaissance sur la **Vérité historique** de la mise en couleurs dans le contexte spécifiquement L'Islois. Il conviendra d'établir dans quelle manière les gisements proches d'ocres (Garags, Roussillon, Rustrel...) a influencé l'usage des pigments naturels dans la ville, selon les périodes de construction et/ou de remaniement du patrimoine bâti, combinées au statut social des propriétaires, la typologie du bâtiment...

Les bandeaux

Lorsqu'ils sont enduits et/ou badigeonnés, les bandeaux soulignant les ouvertures sont de teinte rappelant et inspirés de la couleur des pierres de taille employées pour les encadrements de baies. Ils sont donc toujours plus clairs que le corps d'enduits. Les bandeaux peuvent être :

- Soit saillants, d'1 ou 2 cm (maximum) par rapport au nu de la façade,
- Soit juste teintés.

Les décors peints

Dans la ville, peu de façades présentent des décors peints.

Quelques décors exceptionnels méritent une attention particulière : cadran solaire, trompe-l'œil, enseignes peintes, anciennes ou récentes (inspirées d'anciennes)...



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS
III.1.2. Des modes constructifs appropriés
Les décors de façade

Une analyse-synthèse sera faite ultérieurement pour disposer d'éléments de connaissance sur la **Vérité historique** de la mise en couleurs dans le contexte L'Islois



Vestiges de décors « fausses briques » sur pierre de taille (CP 860—Château Névens)

La toiture

À l'échelle urbaine, le système général des toitures est un composant important de la forme urbaine et ses éléments visibles contribuent à définir l'ambiance de la ville.

Dans la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, la presque totalité des couvertures étaient réalisées en tuiles romaines, dites aussi tuiles canal. Sur certains édifices religieux et habitations aristocratiques (en particulier, les tours nobiliaires), la couverture pouvait en dalles de pierre calcaire.

Déterminée par l'arase des murs de la façade et de refends, la pente était plus importante que norme actuelle exigée pour la tuile canal : comprise entre 30 et 42°, soit une pente de 0,42 à 0,60 m/m.

Support : Les tuiles sont posées de 3 manières possible.

Sur quarton

C'était le support le plus employé pour les constructions modestes.

Le quarton est une pièce de bois équilatérale obtenue en sciant un bois carré, de section d'environ 10x10, en quatre parties. Le bois est souvent le chêne ou le châtaignier.

Economique également utilisé dans les planchers, le quarton est placé en toiture avec un espacement tel que la tuile canal formant la courante viennoise s'emboîtent entre deux quartons. Jouant le rôle de chevrons, les quartons sont établis suivant la ligne de plus grande pente.

Sur voligeage

Le voligeage consiste à poser jointivement des planches (voliges) sur des chevrons carrés ou rectangulaires (8x8 ou 8x9 ou 8x10) préalablement mis en place dans le sens de la plus grande pente. Il sert de support sur lequel les tuiles sont ensuite maçonnées. L'épaisseur des voliges est calculée en fonction de l'écartement des chevrons.

Cette technique est beaucoup plus coûteuse puisqu'elle nécessite un cubage de bois important et parfaitement étanche.

Sur mallons de couvert

Il s'agit de réaliser, une fois les chevrons mis en place avec un espacement approprié, une surface faite de carreaux de terre cuite, appelés « *parefeuille* » ou « *mallon de couvert* ». De 15cm x 35cm, il repose de chevron à chevron. Le mortier adhère bien sur ce matériau.

Cette technique est la plus onéreuse du fait du prix des *parefeuilles*, mais la plus efficace (étanchéité & isolation).

III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.2. Des modes constructifs appropriés

La toiture

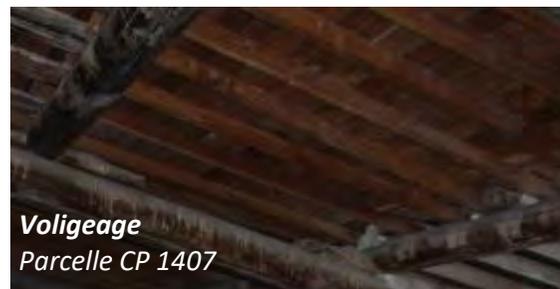


Une variante L'isloise

Dans certains cas constatés à L'Isle, les voliges sont espacées d'une dizaine de centimètres et un mortier de plâtre vient combler les espaces (reprenant la technique de plancher). Ainsi le support sur lequel les tuiles sont maçonnées consiste en une mini-dalle en plâtre.

Cette variante permet d'économiser du bois (volige) tout en utilisant un matériau produit localement : le plâtre.

Exemple dans l'ilot de la Tour d'Argent.



Les planchers & les voûtes

Généralement intérieurs, les planchers et les voûtes sont visibles sous les passages couverts : les « soustets »

Les planchers sur soustet

Supportés par des poutres en bois (chêne, pin ou peuplier), les planchers font généralement intervenir le plâtre, soit en mortier de hourdage et enduit de protection extérieure, soit en masse dans laquelle sont quasiment ennoyés les lambourdes et chevrons, assurant à la fois inertie thermique et isolation. Ces planchers peuvent concourir au liaisonnement des bâtis.



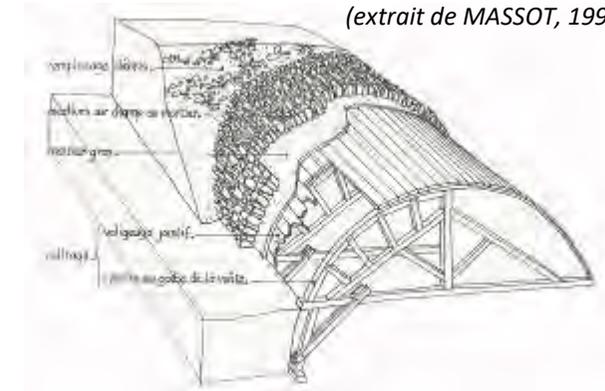
Souche de cheminée en bois & plâtre



Sol intérieur : Dalle de plâtre sur plancher bois



Principe de Voûte en blocage de maçonnerie (extrait de MASSOT, 1990)



Les voûtes en pierre

Le mode de construction des voûtes en blocage de maçonnerie est le plus fréquemment utilisé. Il permet de grandes dimensions et une grande solidité, quel que soit le matériau de base employé : moellons bruts, galets, pierres de réemploi... Ce mode constructif permet de réaliser des voûtes en berceau et des voûtes d'arêtes.

Les moellons sont posés à l'équerre de la surface du cintre préalablement hourdée au mortier (plâtre ou chaux) parallèlement à l'axe des parties de voûte. Le sommet est ensuite rempli avec divers matériaux (tuileaux, terre, pierre...) ; les reins sont comblés jusqu'à extradosser de niveau la voûte. L'emprunte des matériaux de coffrage (planches, canne de Provence) est souvent visible sur l'intrados. Une fois décoffrée, on peut également faire apparaître les moellons s'ils ont des dimensions correctes, en repiquant le mortier et en grattant légèrement les joints.



III.2. Les typologies architecturales

Une AVAP met en place des prescriptions appropriées au type d'édifices (selon tenant compte de :

- Les **caractéristiques architecturales du bâti** (c'est-à-dire des éléments et détails architecturaux + composition fonction du style et/ou époque de construction)
- Les **vestiges archéologiques potentiels**,
- La **qualité globale du bâtiment**,
- La **cohérence d'ensemble dans la séquence urbaine**,
- **L'intérêt historique du lieu et/ou du bâtiment**, et particulièrement dans le cas d'une emprise d'anciens ensembles bâtis ayant eu une cohérence architecturale, urbaine et fonctionnelle.

Les prescriptions sont (éventuellement) différenciées selon les types. N'interviennent alors, dans la différenciation des prescriptions : ni la fonction / l'usage du bâti, ni le mode constructif.

Par contre, pour chaque type, il est pertinent de :

- Préciser les caractères particuliers, les traitements généraux et indispensables qui font l'identité du bâti ;
- Lister (non exhaustivement) les principales interventions / mutations qui influent-modifient plus ou moins profondément la présentation.

Dans les modifications qui peuvent aller à l'encontre du respect de la typologie, on peut trouver par exemple :

- remembrement de 2 maisons (parcelles) médiévales et jumelage des façades
- surélévation de 1 ou + niveaux, avec ou sans retrait
- agrandissement des baies par suppression des allèges (transformation de fenêtre en porte-fenêtre) et pose de garde-corps en ferronneries
- retournement de faîtage (un mur-pignon qui devient un mur-gouttereau)
- éventrement du rez-de-chaussée pour l'aménagement de commerces ou d'un garage...

Il est d'ores et déjà tout à fait intéressant de remarquer que ces différents types de bâti, correspondant à des propriétés foncières bien distinctes et un statut social très divers de leurs occupants, font appel aux mêmes techniques de construction et aux mêmes matériaux. La différenciation intervient essentiellement dans l'emprise au sol et les volumes bâtis, ainsi que dans la mise en œuvre de certains détails architecturaux spécifiques (génoises, ferronneries, ornements et décors...).

Les typologies proposées sont encore susceptibles d'évoluer, d'être regroupées et affinées à la suite des analyses et repérages ultérieurs, notamment dans les campagnes.

L'habitat populaire dans la ville intramuros et dans les faubourgs :

- La maison élémentaire / la maison à usage mixte intramuros
- La maison à portique / maison à couvert
- La maison des faubourgs
- La maison de lotissement

L'immeuble de La Juiverie

L'habitat aristocratique (pouvoir civil ou religieux) :

- La tour médiévale résidentielle
- La demeure des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles
- L'hôtel particulier des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles
- La demeure bourgeoise du XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème} siècle
- La villa, pavillon isolé en cœur de parcelle
- La maison de maître du XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème} siècle
- Les « châteaux » de l'Isle : maisons de notable de la fin XIX^{ème} et début XX^{ème} siècle
- Les couvents, hôpitaux, maisons de bienfaisance des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles
- Les édifices institutionnels du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles

Le patrimoine industriel et édifices associés :

- Les moulins, fabriques et édifices associés intramuros et extramuros
- Les moulins, fabriques et édifices avec roue hydraulique intérieure / extérieure
- Les moulins et fabriques extra muros avec demeure de notables accolée
- Les moulins et fabriques extra muros avec « château » dissocié
- L'habitat ouvrier des sites industriels
- Les moulins, fabriques et édifices associés sans demeure accolée
- Les anciens moulins devenus fabriques
- L'architecture extractive: les fours à plâtre ou à chaux
- Le patrimoine ferroviaire

Le bâti des campagnes :

- L'habitat vernaculaire : Le cabanon & la borie (pierre sèche)
- L'habitat rural & bâtiments d'exploitation : le « mas »
- L'habitat rural & bâtiments d'exploitation : la « grange » des faubourgs du XIX^{ème} et début XX^{ème} s.
- Le domaine agricole aristocratique
- Le domaine agricole des établissements religieux
- L'habitat de villégiature : la bastide aristocratique des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles

L'habitat populaire de ville

C'est la maison élémentaire, celle de l'ouvrier. C'est aussi la maison à usage mixte du paysan, petit artisan ou commerçant. Si la ville concentre les fonctions commerciales, au Moyen Âge elle garde un aspect rural. Les fonctions agricoles trouvent place au rez-de-chaussée : on y entrepose suivant la surface, les outils, charrettes, animaux. L'habitation située à l'étage (pièce commune et chambre) est accessible par un escalier droit puis en vis aux XV et XVI^{ème} siècles. S'il y a cour arrière, on y implante jardinets, basse-cour et écurie. Dans les archives du XVI^{ème} siècle, il est également question de *tinal* (cave à vin).

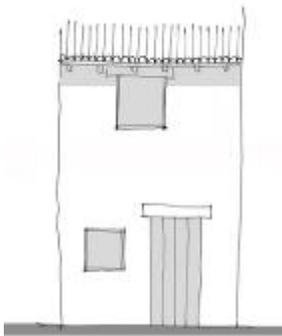
Les parcelles les plus petites sont de 30m², avec une largeur minimale de 3 ou 4m. Le bâti occupe la majeure place de la parcelle. L'implantation est généralement en ordre continu alignée sur la rue, avec une toiture à deux pans dont le faitage est parallèle à la rue. La façade comprend une ou deux travées de fenêtres. Elle est enduite (plâtre ou chaux), sauf pour certains soubassements en pierre de taille. Elle peut présenter un encorbellement au 1^{er} ou 2^{ème} étage, maçonné ou en pan de bois.

Maison élémentaire

La façade comporte :

- au rez-de-chaussée une porte d'entrée avec parfois une petite fenêtre
- à l'étage la fenêtre de la pièce de vie.

Les baies ne sont pas composées entre elles : elles sont implantées en fonction des impératifs fonctionnels.



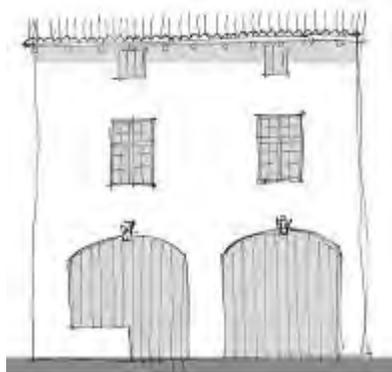
Exemples dans le quartier de Villevieille



Maison à usage mixte de l'artisan, paysan, commerçant

Au rez-de-chaussée : la façade du XVII^{ème} siècle présente une ou deux baies de grande largeur qui donne accès à l'échoppe ou à la remise. La présence d'une porte piétonne donnant un accès indépendant au logement situé en étage. Le dispositif perdure vraisemblablement depuis le Moyen Âge ou la Renaissance.

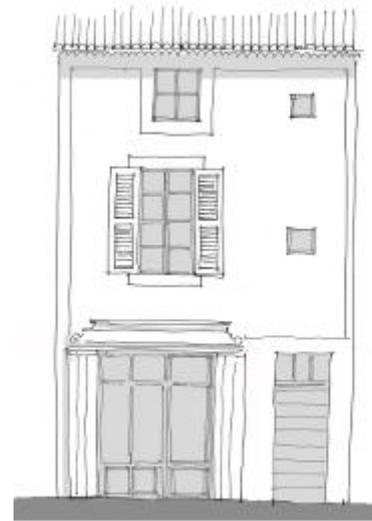
Les baies des portes ont pu être à linteaux de bois ou en arcades (arcs surbaissés ou en anse de panier).



Exemples rue Carnot et rue de la République



Variante début XIX^{ème} siècle : la maison est rehaussée au moins d'un étage ; la porte modifiée pour la mettre au goût du jour ; la devanture en applique remplace l'échoppe médiévale. L'escalier peut générer des petites fenêtres en façade.



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Habitat populaire

Les évolutions

La ville se densifiant, les maisons ont été rehaussées, sont passées par-dessus les venelles, les rues, créant des passages ce qui contribue à l'aspect pittoresque. Ceci particulièrement dans les quartiers les plus commerçants, sur les rues les plus passantes.

Les dérives

Les regroupements de parcelles ont effacé des limites parcellaires.

Le commerce a parfois englobé tout le rez-de-chaussée, s'appropriant la porte d'accès aux étages et condamnant l'usage d'habitation.

Les actions à mener

Conserver la lisibilité de la trame parcellaire, y compris de celles qui ont été effacées.

Asservir les baies commerciales aux édifices, et non le contraire.

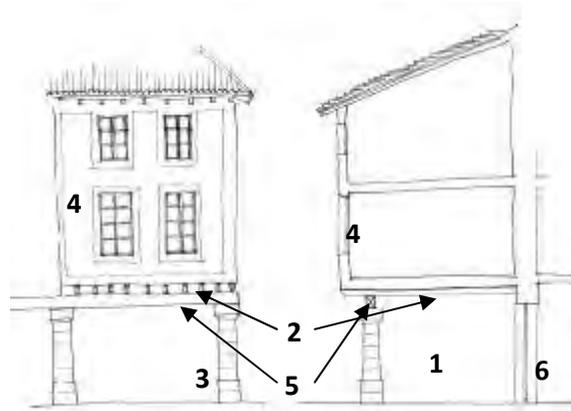
Maison à *portique* ou sur passage couvert parallèle à la rue

Elle trouve son origine dans le sud-ouest, contrée du Comte de Toulouse. Les places des bastides (ou villes neuves) sont bordées de couverts nommés portiques. Dans le vocabulaire de l'architecture, le portique est une galerie couverte au rez-de-chaussée d'un bâtiment ; couvert est un prolongement de l'espace public sous l'espace privé ce qui génère une typologie particulière d'architecture. Les vestiges conservés semblent dater du XVI^{ème} siècle.

Au rez-de-chaussée :

- passage couvert (1) d'une largeur de rue avec prolongement de l'espace public sous le couvert. Plafond en solives bois apparentes avec remplissage en plâtre entre les solives (2)
- du côté place : des piliers de pierre de taille (3), de section carrée portant une façade en pan de bois (4) sur une poutre (5) portant les solives du plancher du premier étage.
- du côté intérieur : façade maçonnée avec devanture commerciale (6) et porte d'entrée de l'immeuble.

Sauf exception, les façades en rez-de-chaussée, comme celle des étages sont alignées sur celles des maisons voisines.



La plupart des maisons à portiques se trouvent sur la place de la Liberté. Environ la moitié ont été reconstruites sans tenir compte de la typologie. On peut imaginer qu'il y avait d'autres maisons que celles-ci (géométrie en plan restant à faire) Le cadastre de 1828 en indique une rue de la Liberté (parcelle actuelle CP 562).



Maison sur *soustet* passage couvert perpendiculaire à la rue

La maison sur *soustet* présente la même particularité que la maison à portique pour ce qui concerne le fait qu'au moins une partie de son 1^{er} étage couvre l'espace public, ou un espace de desserte collectif et privatisé. Elle présente le même type de plancher formant le plafond du passage. Les solives sont posées dans le sens du passage.

En revanche, ce plancher repose :

- en façade sur rue sur des poutres bois portées par des corbeaux de pierre
- en travée intermédiaire souvent sur des arcs diaphragmes médiévaux, comme les planchers de certaines maisons.



Les évolutions

Les reconstructions, les évolutions du confort thermique

Les dérives

Des reconstructions approximatives qui ne présentent plus les caractéristiques initiales avec une perte de qualité architecturale.

Les actions à mener

Penser la qualité des sous-faces des passages couverts : il doit exister une cohérence de technique et d'expression architecturale avec le bâti

L'habitat populaire de faubourgs

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Habitat populaire

La maison en ordre continu , mitoyenne par les pignons

Maison alignée sur la rue

Elle reprend la typologie de la maison de ville intramuros avec une disposition en limite de parcelle avec un faitage parallèle à la rue, ce qui génère une mitoyenneté par le pignon. Elle dispose plus souvent d'un jardin situé à l'arrière de la parcelle.



Avenue Fabre de Sérignan



Maison élémentaire

- au rez-de-chaussée une porte d'entrée avec parfois une fenêtre
- aux étages une fenêtre par niveau

Avenue Aristide Briand



Maison à usage mixte

Les rez-de-chaussée accueillent commerces ou petits artisans qui retrouvent les mêmes problématiques que dans la ville intramuros.
Les étages abritent la partie habitation.

Rond point de Ville Vieille

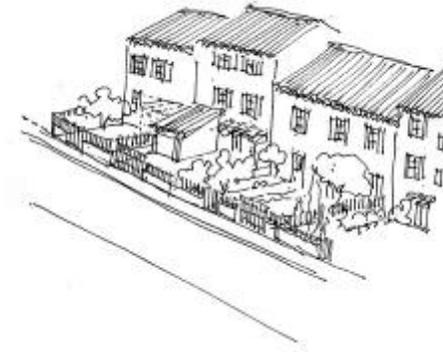


Maison alignée en retrait avec jardin clôturé sur la rue

Les maisons construites en retrait de la limite sur rue, sont alignées entre elles, leur faitage est parallèle à la rue et elles sont mitoyennes par leurs pignons.

Elles comportent deux ou trois travées de façades qui ne sont pas systématiquement ordonnancées.

Des clôtures soignées en limite sur la voie assurent une continuité qui contribue de façon importante à la qualité de la séquence urbaine.



Avenue Fabre de Sérignan (le long de la Sorgue des Jardins)



Route de Caumont



Cours Emile Zola



Les évolutions

Évolution des normes thermiques

Les dérives

Façades : créations de baies nouvelles (fenêtres standard, portes de garage), la pose de menuiseries non appropriées, l'isolation thermique par l'extérieur qui rompt l'alignement sur rue.

Clôtures : modifications et retrait des portails et clôtures sur rue

Les actions à mener

Conserver la lisibilité de la trame parcellaire, y compris de celles qui ont été effacées.

Asservir les baies commerciales aux édifices et non le contraire.

Conserver ou rétablir une continuité des clôtures.

La maison en ordre continu, mitoyenne par les pignons : Cas particulier de la maison de lotissement

Maisons de lotissement :

Exemple de celles du cours Emile Zola, sur la route d'Avignon, semblent avoir été réalisées par un seul constructeur car les détails des encadrements des baies sont les mêmes sans que pour autant leur disposition sur la façade soit systématique. Elles présentent des variations « brodées » sur le même modèle.

Ici les façades nord sur rue composent une séquence urbaine qualitative.

Les maisons dites « de pêcheurs » dont l'alignement résulte d'un lotissement de l'île, avenue des Quatre Otages. Leur particularité tient à leur emplacement : les cours et jardins qui les précèdent sont desservis par des passerelles franchissant le bras de la Sorgue. Les portails sont disposés en limite de l'espace public, avant le franchissement des passerelles. L'ensemble de ces dispositions leur donne un aspect pittoresque important dans l'image de la ville.



Des façades arrière fermées, comportant des vestiges des enduits anciens et des unités extérieures de PAC.



Les évolutions

L'aspect pittoresque des maisons dites « maisons de pêcheurs » leur confère un attrait touristique qui a généré l'installation de commerces là où se trouvaient des jardins privés.

Les dérives

Cas du lotissement homogène : pertes des menuiseries et des autres éléments de second œuvre, perte des modénatures et modifications des ouvertures irrespectueuses de la composition des façades.

Cas des « maisons de pêcheur » : communication exacerbée sur la façade sud et rejet des éléments techniques sur la façade nord

Les actions à mener

Conserver la lisibilité et la qualité des maisons
Soigner les sols et les passerelles qui prolongent l'espace public
Harmoniser les accès aux passerelles et les enseignes



Les immeubles de la Juiverie : une singularité dans la ville intramuros

Si à première vue, les immeubles de la juiverie ne comportent pas de particularités, c'est parce qu'ils ont été très remaniés.

Si les immeubles remarquables et identifiés comme ayant une typologie particulière sont ici décrits, il faut tenir compte du fait qu'il y avait aussi un habitat populaire qui était vraisemblablement d'aspect plus banal.

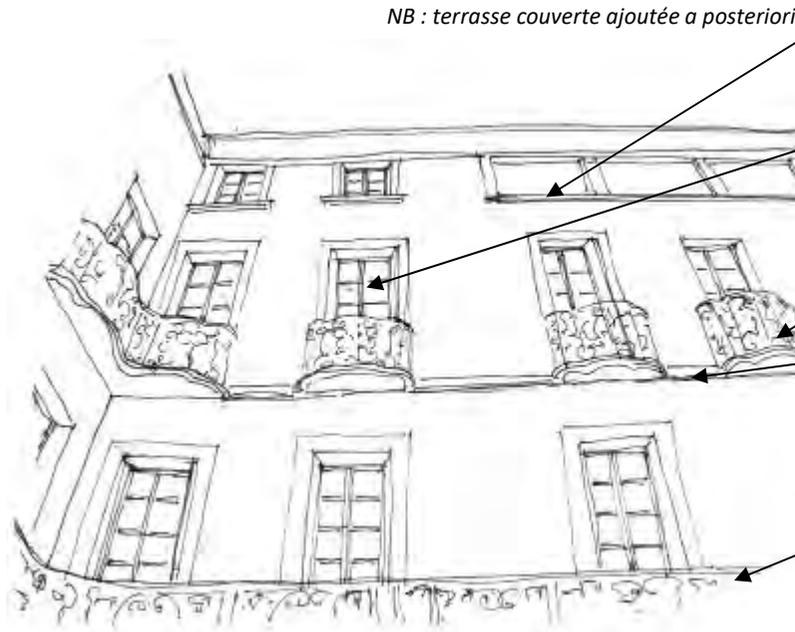
Les immeubles se différencient de ceux du reste de la ville par leur réponse architecturale à un fonctionnement en îlot fermé en marge du reste de la ville, à l'occupation d'un espace relativement restreint interdisant la création d'hôtels particuliers (y compris pour les plus aisés), et au lien communautaire effectif.

Question à DPI : immeubles collectifs possibles?

Parcelles CP 1292 & 1427



Parcelle CP 466



NB : terrasse couverte ajoutée a posteriori

Baies de portes fenêtres très verticales, assez étroites

Petits balcons en pierre de taille à débord réduit et ferronneries très soignées

Bandeaux de niveau, balcons et appuis de fenêtre en pierre de taille moulurés ou au plâtre mouluré.

Balcon filant possible au premier étage

Caractéristiques des immeubles :

- ouverts quasi exclusivement sur l'intérieur du quartier.
- immeubles d'habitation formant ensemble une façade unitaire pour mettre en scène l'espace collectif de la communauté
- balcons avec ferronneries ouvragées
- portes fenêtres de proportions très verticales munies de balconnets.

Parcelles 1292 & 1427 : proposition de restitution



Parcelles CP 466, 472, & 1597



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale Entre habitat populaire et bourgeois

Les évolutions

Une destruction importante du bâti d'origine.
Une obsolescence de la juiverie en tant que quartier introverti.
Une réappropriation du bâti sans tenir compte de ses spécificités.

Les dérives

Des réhabilitations qui ne tiennent pas compte de la qualité architecturale des décors (composition des façades, proportions des ouvertures, décors, moulurations).
Des extensions et équipements parasites.

Les actions à mener

Restaurer les façades des immeubles traversants :
- côté « carrière » avec faste
- côté « rue chrétienne » avec sobriété

Tours médiévales résidentielles intramuros (et dans les campagnes)

Les tours nobiliaires ne sont pas très nombreuses, mais elles nécessitent tout de même d'être caractérisées car elles présentent des particularités remarquables.

L'Isle-sur-la-Sorgue en compte plusieurs, assez rapprochées. La compréhension de leur typologie est essentielle à leur mise en valeur.

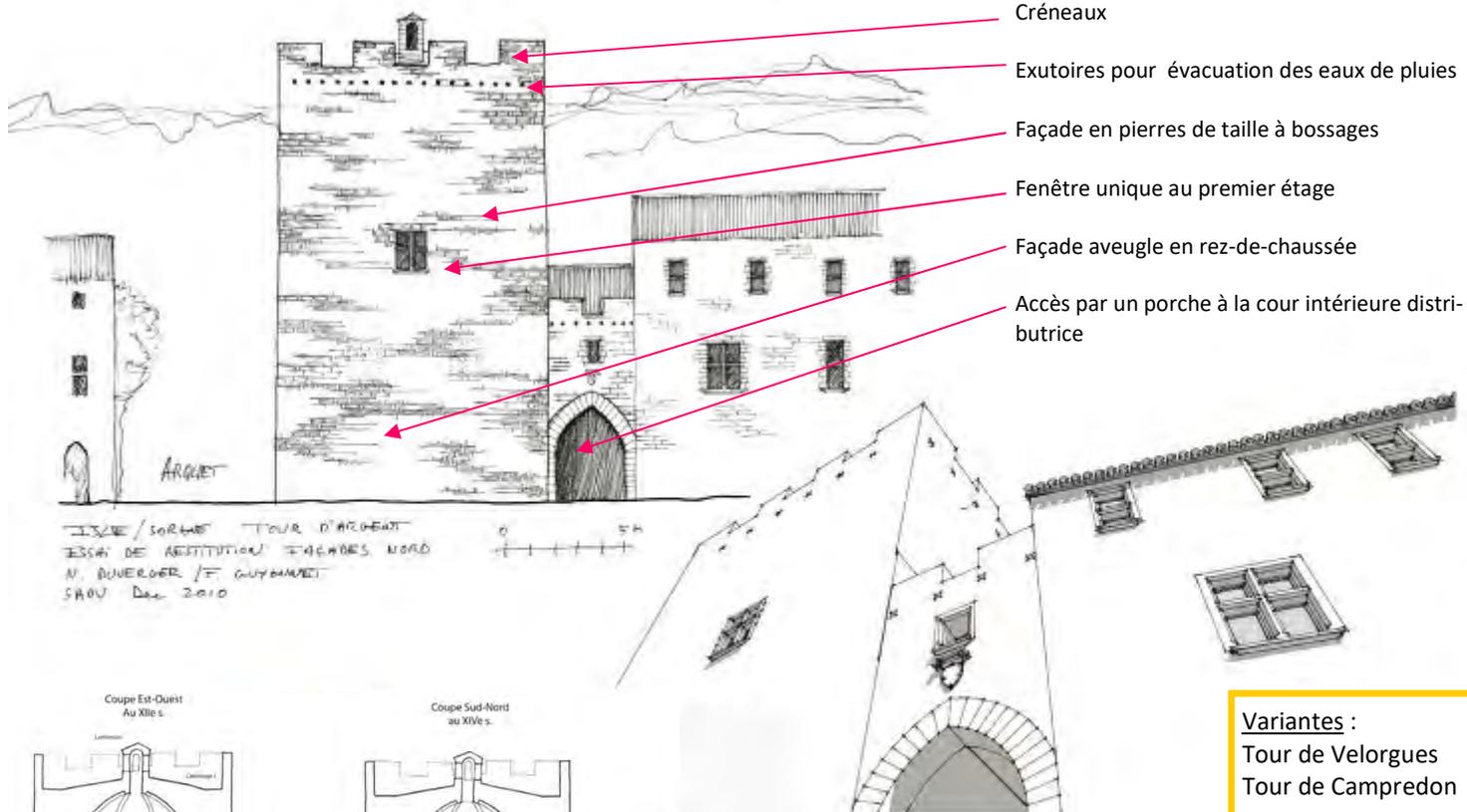
Certaines sont disposées à l'alignement et d'autres en cœur d'îlot. Vraisemblablement elles ont précédé ces alignements.

Elles sont couronnées par des créneaux qui rendent leur toiture invisible.

Les tours sont des édifices dont la hauteur est plus importante que les dimensions au sol. Elles sont de plan carré ou parfois rectangulaire. Elles sont réalisées avec des pierres de dimensions conséquentes, au moins sur les chaînes d'angle, souvent en pierre de taille, parfois à bossages.

Elles peuvent ne pas disposer d'accès en rez-de-chaussée ; s'il y en a un, il se trouve sur cour et non pas sur la rue. Elles ont des baies de petites dimensions.

Toutes illustrations sauf photographies : Direction du Patrimoine l'Isle-sur-la-Sorgue. Essai de restitution de la Tour d'Argent aux XII et XV^{ème} siècles



Variantes :
 Tour de Velorgues
 Tour de Campredon



Les évolutions

La ville se densifiant, et les usages évoluant, les tours ont été englobées dans le bâti « courant ». Bien évidemment, elles doivent être adaptées pour être habitables ou utilisables aujourd'hui, cependant elles constituent des ouvrages emblématiques et doivent donc être mises en valeur en tant que tels.

Les dérives

Le « maquillage » banalisant : enduit standard et fenêtres standard les rendant imperceptibles depuis l'espace public.

Les actions à mener

Cette typologie nécessite une étude au cas par cas : mise en valeur et restauration des pierres de taille de façade, traitement « respectueux » du parement par la disposition d'ouvertures réfléchies.

L'habitat aristocratique (civil ou religieux)

La demeure des XV et XVI^{ème} siècle

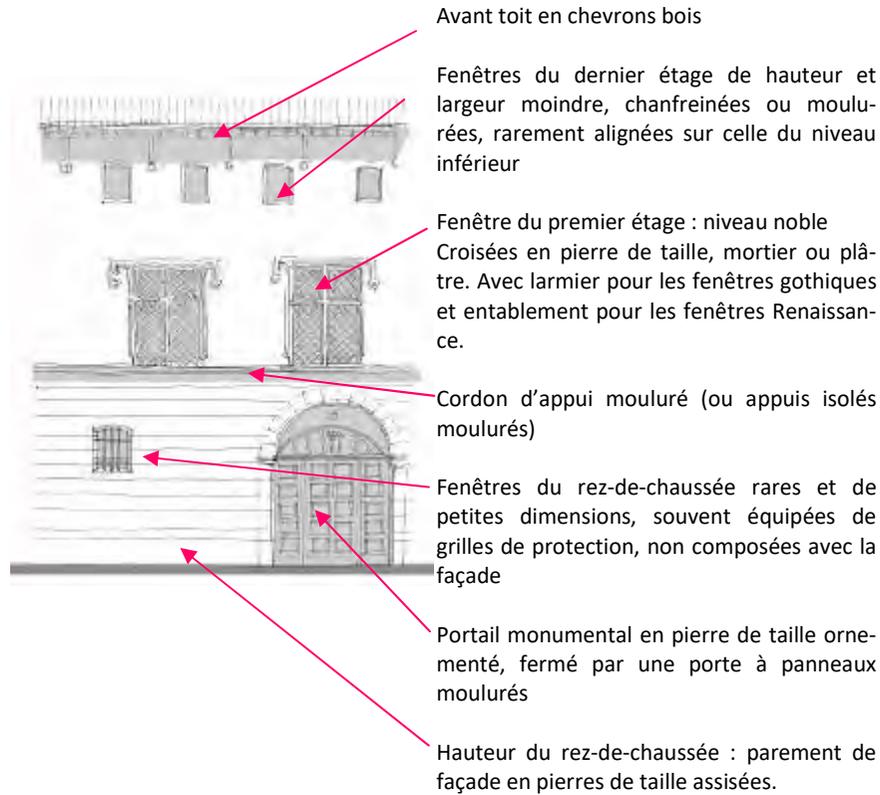
L'implantation se fait en alignement sur rue. La toiture est à deux pans avec un faîtage parallèle à la rue.

Suivant la culture médiévale et jusqu'au XVI^{ème} siècle, les baies s'organisent sur les façades en fonction des distributions intérieures, sans souci de composition, symétrie ou régularité en façade.

Par ailleurs, les édifices nobiliaires conservent un aspect de « forteresse dans la ville ». Les façades des rez-de-chaussée sont très fermées : les rares fenêtres qu'elles comportent sont petites et munies de grilles de protection. Seule la solide porte d'entrée, mise en scène par un portail ornementé, donne un accès généreux à un passage couvert ou un vestibule ouvert desservant une cour distributive.

L'édifice comporte généralement deux étages sur rez-de-chaussée. Le premier étage comporte les fenêtres les plus généreuses et ornementées : c'est l'étage noble qui est mis en scène. Les fenêtres du deuxième étage sont de petites dimensions.

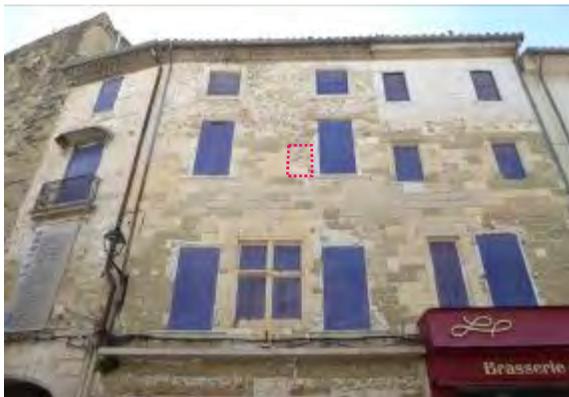
Les façades sont en pierre de taille pour le rez-de-chaussée, elles peuvent être enduites aux étages. Ce traitement se retrouve sur rue comme sur cour.



Rue Ledru Rollin



Place de la Liberté



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Habitat bourgeois ou aristocratique

Les évolutions

Dispositifs de desserte intérieure pouvant constituer des indices de datation :

- escalier à vis à noyau plein en pierre de taille (vue 1)

- coursives distributives sur cour (vue 2)



La ville se densifiant, et les usages évoluant, les façades sont été remises au goût du jour en remplaçant les fenêtres à croisées par des fenêtres de proportion classique verticales.

Les dérives

L'ouverture de baies en rez-de-chaussée, contredisant l'aspect fermé de l'édifice, le banalisant ainsi et nuisant à sa perception à l'échelle de la promenade urbaine

Rue Carnot



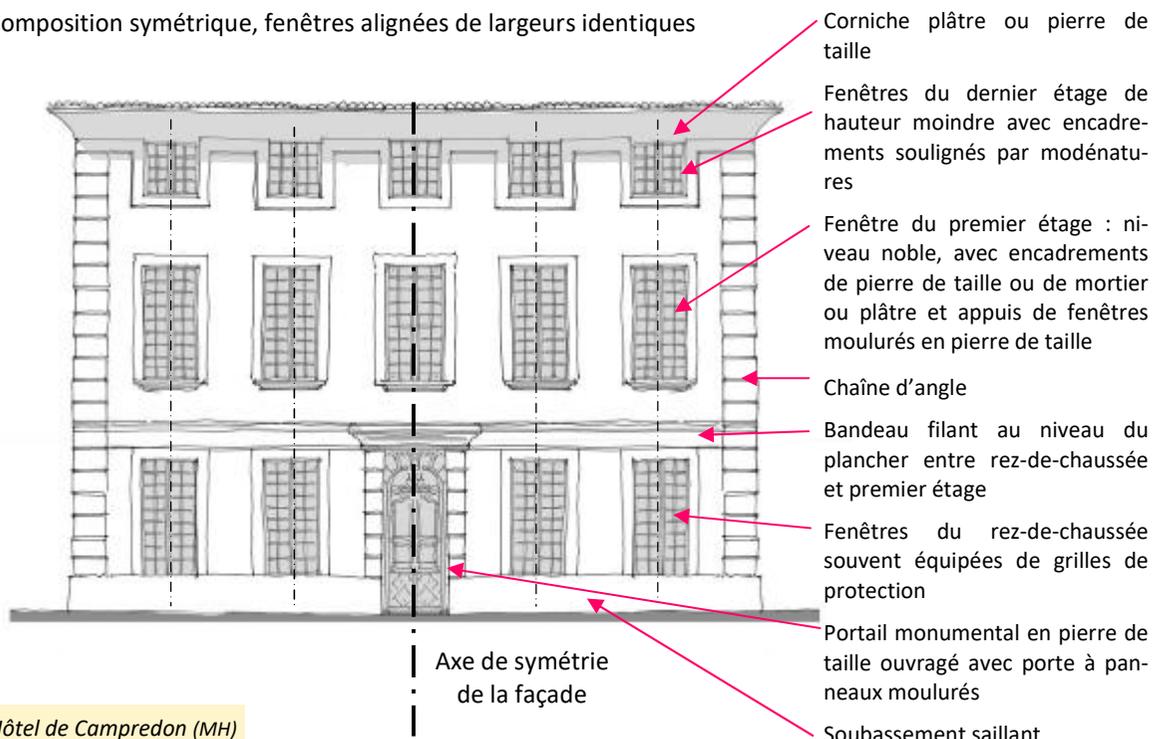
Les actions à mener

Restauration des dispositifs d'origine des baies et de pose de menuiseries adaptées.

Pour les commerces : privilégier des entrées par les porches pour donner à voir l'intériorité de l'îlot.

L'hôtel particulier des XVII et XVIII^{ème} siècles

Composition symétrique, fenêtres alignées de largeurs identiques



L'hôtel particulier avant de constituer un habitat, est un édifice de représentation. Les espaces « de vanité » sont conçus pour être donnés à voir, pour montrer sa richesse et son pouvoir. C'est autour de ces espaces que la demeure s'organise :

- le portail en signale l'entrée de façon exacerbée sur la rue en se positionnant au centre de la façade ou bien dans l'axe d'une perspective,
- la mise en scène qui est de vigueur dans les hôtels particuliers s'adapte au contexte dense de la ville ancienne restée dans ses remparts médiévaux. L'enchaînement des séquences « portail puis cour puis vestibule + escalier puis jardin », rendue difficile à L'Isle est simplifié et décliné.

La façade est disposée à l'alignement sur rue avec faitage parallèle à la rue et présente un ordonnancement souligné par ses modénatures : si l'on ne trouve pas d'exemple de superposition des ordres dorique, ionique et corinthien, les étages vont en diminuant sous les toits et répondent globalement aux préoccupations de l'architecture classique.



Les évolutions

Les hôtels particuliers comme les couvents ont perdu leur sens à la Révolution. Ils représentent de nombreuses et vastes emprises foncières qui nécessitent des moyens pour leur entretien. Si certains sont propriétés de particuliers, d'autres ont été acquis par les collectivités ou bailleurs sociaux générant des approches différentes.

Les dérives

Mutilation du portail et de la porte d'entrée, disparition des modénatures, transformation des baies dénaturant la composition, remplacement de menuiseries par des modèles standard, etc.

Les actions à mener

Conserver dans la mesure du possible les dispositions intérieures des « espaces de vanité » pour que la façade garde son sens.

Restaurer ou restituer tous les éléments de la façade pour garder leur valeur aux édifices.

Hôtel de Campredon (MH)



Toutes les modénatures ne sont pas forcément réalisées dans le même matériau, pierre de taille ou mortier ou plâtre sont choisis en fonction des moyens disponibles, du temps d'œuvre, etc.

Hôtel de Ganges (MH)



Hôtel d'Inguibert



Rue Denfert-Rochereau



Demeures bourgeoises du XIX^{ème} et début XX^{ème} siècle

Demeures INTRAMUROS

Certains édifices du centre ancien présentent toutes les caractéristiques des hôtels particuliers des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Pourtant leur vocabulaire architectural, comme par exemple les moulurations, les date du XIX^{ème} voire du début du XX^{ème} siècle. Il faut noter que leur façade a pu être mise au goût du jour au XIX^{ème} siècle et que certains comportent possiblement des vestiges intérieurs (vestibule, escalier, cheminée ou décors de plâtre) qui peuvent attester de la présence antérieure d'un hôtel particulier.

Ce qui nous intéresse dans ce cadre est que leurs façades obéissent aux mêmes « règles du jeu » en terme de composition de modénatures, mise en scène du portail, etc. A ce titre, ils seront abordés de la même façon.

Demeures EXTRAMUROS

La différence avec les immeubles de la même époque situés intramuros est qu'il y a peu de chances de retomber sur des vestiges d'anciens hôtels particuliers.

Ces immeubles d'habitation peuvent être unifamiliaux ou collectif (immeubles de rapport dès leur conception).

Ils sont construits en ordre continu, en particulier sur les façades nord mais ils peuvent aussi s'insérer dans un tissu plus modeste et comme les maisons populaires de faubourg présenter un jardin au sud.

Ils comportent des façades ordonnancées de composition symétrique axée sur le portail principal ouvragé, voire un balcon au garde-corps en ferronnerie. L'affectation de commerces en rez-de-chaussée latéralise parfois la porte d'entrée qui devient alors plus modeste dans son expression.

Les évolutions

Parcelle CP 1211
 quai Rouget de l'Isle



Parcelle CP 1336
 quai Lices Berthelot



Angle avenues A. Briand
 et Fabre de Sérignan



Ch. Des 5 Cantons

Quais sud : avenue de la Libération



Parcelle avenue Générale de Gaulle



Les dérives

Des menuiseries inappropriées, des devantures et des enseignes dénaturantes, des ouvertures de baies sans rapport avec la composition de la façade.

Les actions à mener

La villa : pavillon isolé en cœur de parcelle

Elle est généralement isolée en pavillon, de plan sensiblement carré, en recul par rapport aux limites de parcelle.

Elle s'inscrit dans son époque avec un style architectural affirmé (éclectique, art nouveau, art déco, etc.) par des éléments de décor qui varient suivant les époques : motifs de briques ou céramique émaillée, décors peints, menuiseries, ferronneries, perrons, marquises, etc.

Les éléments d'accompagnement du bâti déclinent ce vocabulaire : grille de clôture en ferronnerie sur mur bahut, portail assorti sont parfois accompagnés de pergolas, tonnelles, jardins composés avec de grands sujets arborés.

Les évolutions

Les jardins sont parfois divisés pour rentabiliser le foncier et aller vers une densification du bâti.

Avenue Jean Bouin



Pavillon isolé avec toiture de préférence à quatre pans

Façade ordonnancée avec éléments de décor

Mise en scène de l'entrée par le traitement de l'escalier d'accès au niveau noble surélevé par rapport au sol naturel

Portail sur la rue avec mise en perspective de la villa
Éléments d'accompagnement (clôture, végétaux, pergola) traités en cohérence avec le style de la

Les dérives

Des interventions en façade ou en clôture allant à l'encontre de la qualité et de la cohérence de l'architecture

Route d'Avignon : cours Emile Zola



Route d'Avignon : cours Emile Zola



Les actions à mener

Préservation de la qualité d'ensemble et de la cohérence de détails de second œuvre.

Les maisons de maître fin XIX^{ème} et début XX^{ème} siècle, somptueuses villas dans leur parc arboré

La construction des « châteaux » directement en périphérie de la ville intramuros est intimement liée à l'essor économique des fabriques. Elle exprime la réussite de leur propriétaire, chacun rivalisant par l'originalité de son style, l'exubérance des détails, la richesse des ornementsations...

Caractéristiques :

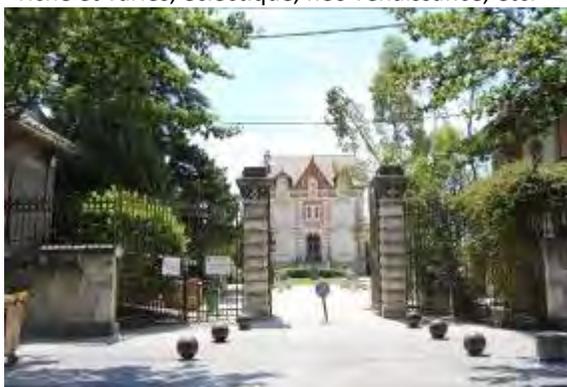
- pavillon isolé dans la parcelle, souvent couvert d'un toit à quatre pans, présente une façade symétrique avec mise en scène de l'entrée par un escalier monumental

- son parc arboré est planté d'essences exotiques (palmiers, séquoia, araucaria...), composé en symétrie et mettant en scène le « château », depuis la grille d'accès, ouvragée et s'insérant dans une clôture composée de mur bahut et grille de fer forgé.

Les décors architecturaux sont particulièrement riche et variés, éclectique, néo-renaissance, etc.



Château Brun dans son parc



Château Durand dans le parc Gautier



Les évolutions

Transformation en habitat collectif, en établissement bancaire.

Les dérives

Une dénaturation de la richesse et la subtilité des façades par la pose de menuiseries ou autres éléments de second œuvre non adaptés.
Division et destruction des parcs et clôtures.

Les actions à mener

Préserver :

- les parcs et leurs clôtures voire restituer un environnement adapté lorsqu'ils ont été supprimés ou remplacés.
- la qualité des éléments second œuvre.

Couvents, hôpitaux et maisons de bienfaisance des XVII^e et XVIII^e siècles

Même s'ils ont un programme architectural assez différent, on peut considérer que les **couvents** et les **hôpitaux** ont répondu aux mêmes idéaux de société que les hôtels particuliers qui leur étaient contemporains. On trouve de la même manière, voire de façon plus monumentale, les emprises importantes dans les parcelles, les éléments de décor de façade, le portail et ses prolongements (vestibule et escalier). Les édifices étant destinés à abriter une population plus importante, les cours et jardins prennent ici tout leur sens du point de vue fonctionnel. Couvents et hôpitaux comportent en revanche un programme complémentaire qui peut s'exprimer en façade par divers éléments architecturaux comme les contreforts du chœur ou un fronton particulier.

La Charité



Hôpital



Mont de Piété



La Congrégation, bâtiment des sœurs



Le couvent des Ursulines



Chapelle du couvent des Cordeliers et ses contreforts



Déclinaisons des typologies de demeures bourgeoises, aristocratiques et couvents : Les édifices institutionnels du XIX^{ème} et début XX^{ème} siècle

Ils constituent les nouveaux palais : ceux de la démocratie et de l'ère industrielle. Ils mêlent les éléments de vocabulaire dans un mélange éclectique.

La gare : édifice constituant l'entrée de la ville. Ses modénatures, sa façade ordonnancée ... et ses quais ombragés par les arbres.



Lycée Benoit, cours Victor Hugo



Derrière son portail qui met(tait) en scène de façon baroque sa relation à la ville intramuros (auparavant dans l'axe de la rue des Battus Noirs qui a été condamnée par l'hôpital). Sa façade a des allures de palais.



Ecole élémentaire du Centre, quai Clovis Hugues CP1636



Contrairement au lycée Benoit, l'école, si elle comporte de nombreux détails qui témoignent du soin de la conception et la construction initiale, est aujourd'hui peu lisible dans l'ensemble qu'elle constitue.



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.3. Typologie architecturale Déclinaison de la demeure aristocratique

Les évolutions

Les adaptations aux normes de sécurité, aux confort thermique etc.

Les dérives

Des modifications dénaturantes de portail ou clôtures, des remplacements de menuiseries, sans rapport avec les modénatures de l'édifice, des adjonctions diverses pas toujours appropriées.

Les actions à mener

Prévoir la réalisation de diagnostics patrimoniaux pour ces édifices, à mettre en relation avec un phasage raisonné pour que les interventions successives puisse tenir compte des priorités qui y seront définies.

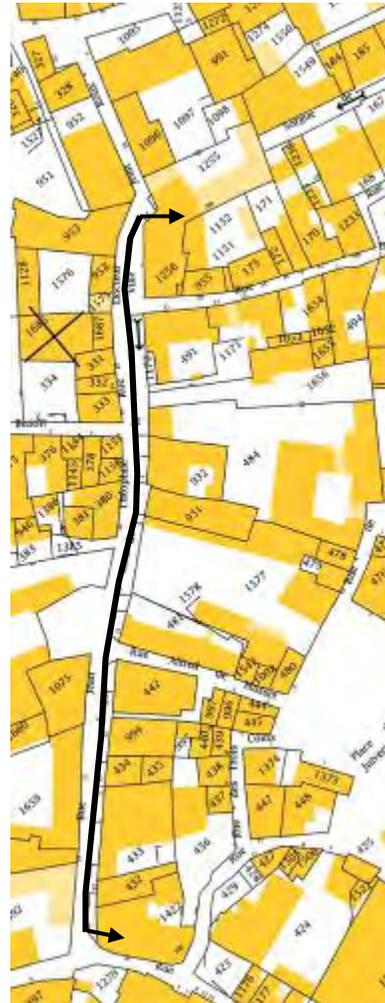
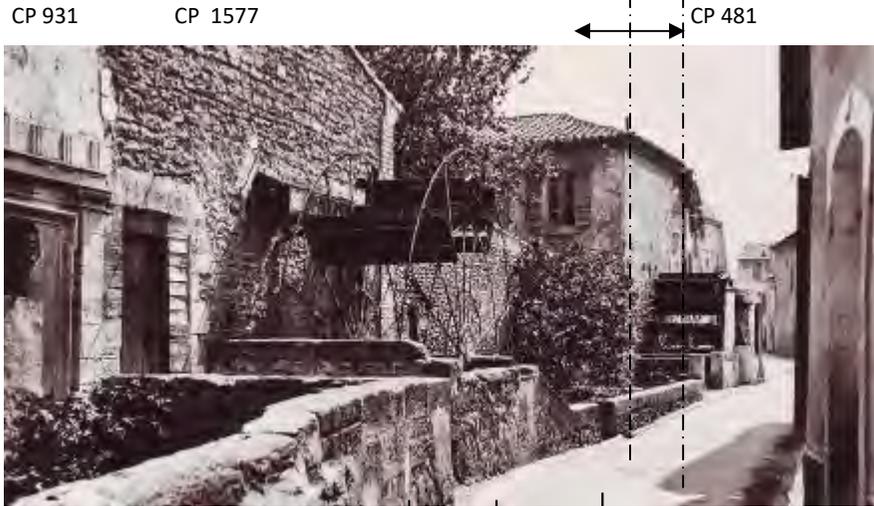
Moulins, Fabriques & édifices associés dans la ville intramuros

Les édifices étant aujourd'hui désaffectés et remaniés, nous proposons une observation de l'état début XX^{ème} siècle suivant les cartes postales anciennes afin de comprendre ce qui caractérise ces édifices qui forment avec les roues hydrauliques une partie emblématique du patrimoine de L'Isle.

Parcelle CP 931 : **portail de style hôtel particulier.**

Supposé en pierre de taille avec chambranle à crossette pouvant le dater du XVII^{ème} siècle. Avec une baie créée ultérieurement destinée au passage d'un arbre de roue.

Édifice aujourd'hui démolé & reconstruit



Bandeaux d'appui, dont au moins 1 filant entre les deux immeubles au R+2, et même traitement de chaîne d'angle. même propriété supposée.

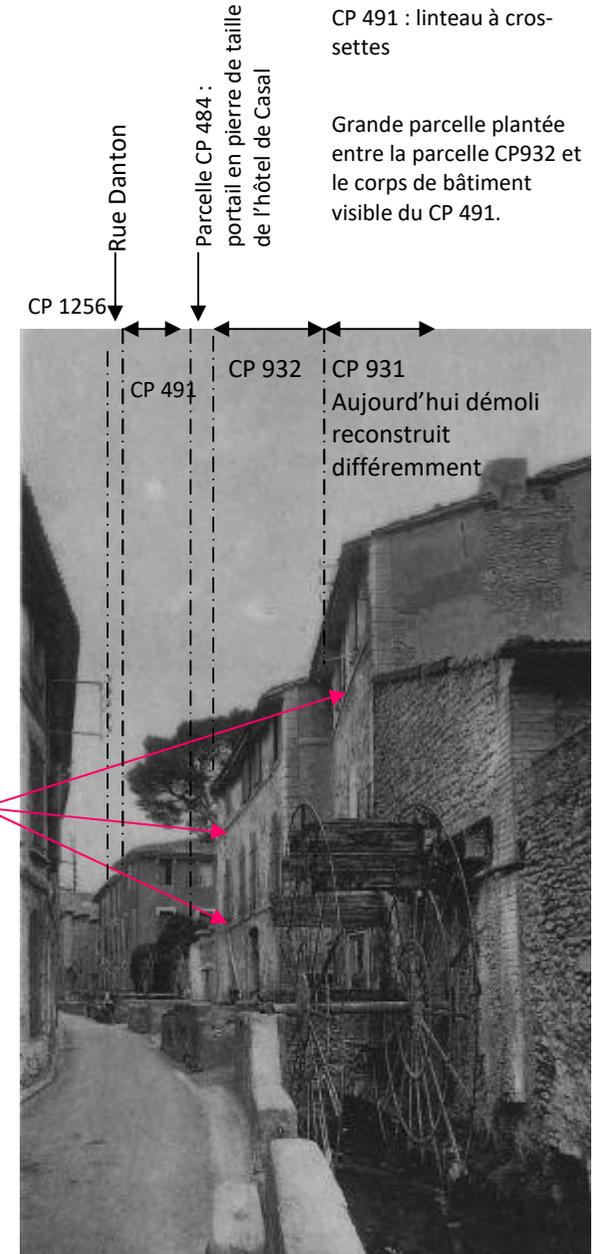
CP 442 : Encadrements de fenêtre en méplat, niveau R+1 ou R+1 surélevé

CP 994 : bandeau d'appui en méplat. R+1 avec RDC grande hauteur

CP 434 : encadrements en méplat, R+2«normal »

Bâtiment construit a posteriori : chaîne d'angle en briques et couverture en tuiles mécaniques supposant un ouvrage XIX^{ème} siècle. Il ne figure pas au cadastre de 1828. Il a été démolé depuis la photographie.

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.3. Typologie architecturale Patrimoine industriel et édifices associés



CP 491 : linteau à crossettes

Grande parcelle plantée entre la parcelle CP932 et le corps de bâtiment visible du CP 491.

Rue Danton
Parcelle CP 484 : portail en pierre de taille de l'hôtel de Casal

CP 1256
CP 491
CP 932
CP 931
Aujourd'hui démolé reconstruit différemment

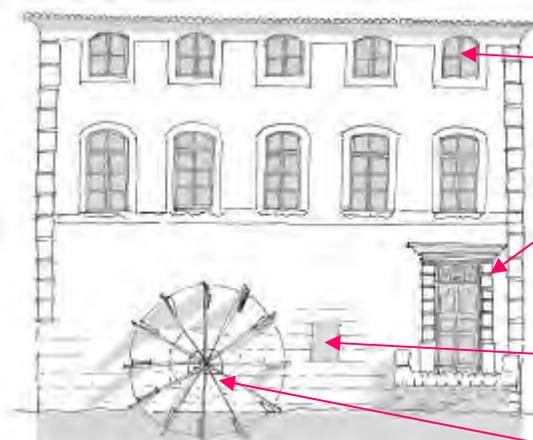
Moulins, Fabriques & édifices associés dans la ville intramuros

Les édifices liés à l'usage de la force hydraulique se situent en bord de canal ou de bras de Sorgue où se trouvait (et peut encore se trouver) une roue hydraulique. Ils abritaient un moulin ou autre machinerie liés à des activités de production artisanale puis quasi-industrielle. S'il existe quelques bâtiments modestes, ils sont généralement des édifices de dimensions assez importantes en plan comme en élévation. L'architecture exprime la condition sociale des propriétaires qui vivent vraisemblablement dans les étages. Ceci les rapproche de la **typologie des hôtels particuliers et demeures de notables**.

Le rez-de-chaussée comporte un portail qui met en scène l'accès à l'édifice.

En revanche, il se différencie de l'hôtel particulier par le fait que la plupart du temps, c'est ce niveau au moins qui était dédié à l'activité de production, présentant une façade quasi-aveugle sur le cours d'eau et la présence de la baie destinée au passage de l'arbre de la roue hydraulique l'arbre pour actionner les machineries intérieures.

On observe deux dispositions sur le parcellaire : Soit parallèle au canal, soit perpendiculaire, et dans ce cas ils sont parallèles à une voie ou une venelle. Quelles que soient les orientations des façades, on a sur les rues et sur l'Arquet des façades en mur gouttereau ; les édifices perpendiculaires au canal présentent des arêtières et une génoise sur l'Arquet.



Façade à modénatures:

Fenêtres ordonnancées dans les étages d'habitation.

Portail décentré par rapport à l'axe de la façade. Desserte par un ponceau souvent groupée avec l'immeuble voisin.

Baie d'éclairage du niveau fonctionnel.

Roue hydraulique et baie de passage de l'axe (ou arbre) vers le moulin ou les machines.



Ce sont non seulement les façades mais aussi fenêtres et décors intérieurs, ci-contre de style Directoire qui pouvaient donner à voir la richesse de leur propriétaire.

À finaliser

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.3. Typologie architecturale Patrimoine industriel et édifices associés

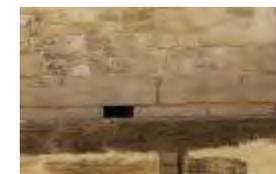
Les évolutions

Les activités de moulin sont devenues obsolètes. Les rez-de-chaussée qui comportaient les moulins ou fabriques diverses sont devenues pièces d'habitation ou garage



Les dérives

La démolition, ou restructuration importante avec création d'ouvertures de vocabulaire domestique dans les parties d'édifices à vocation « industrielle ». La condamnation de la baie de passage de l'arbre de la roue.



Les actions à mener

La mise en valeur de ces édifices pour leur ancien caractère va de pair avec celle des roues et des cours d'eau qui font l'identité de L'Isle.



Moulins, Fabriques avec roue hydraulique extérieure / intérieure

La majorité des moulins et fabriques sont actionnés par des roues à aube, dites « par en-dessous » : L'eau pousse les aubes, qui sont planes, le niveau de l'arbre (axe) de la roue est positionnée au-dessus de celui de l'eau de façon à ce qu'elle pousse « par en-dessous ».

La majorité des moulins et fabriques n'ont donc pas besoin de dénivellé d'eau comme on doit le prévoir pour les roues par en-dessus par exemple. La transmission du mouvement se fait donc généralement au-dessus du niveau de l'eau, même si elle peut se faire sous une rue ou autre obstacle apparent.

La roue peut être extérieure au moulin ou à la fabrique. L'arbre traverse le mur de la façade pour actionner les machines situées à l'intérieur. Le bâtiment peut donc être soit parallèle soit perpendiculaire au cours d'eau suivant le terrain disponible et les agencements intérieurs nécessaires.

La roue peut être couverte par l'édifice, semi intégrée à l'intérieur de celui-ci. Le moulin forme alors un pont par dessus le bras de sorgue ou par-dessus l'amenée d'eau artificiellement créée et qui traverse le bâtiment.

Les fabriques sur le canal de l'Arquet



La fabrique de soie Pila



Malakoff



Moulin de Bouigas

Moulins Brun



Moulin vieux de Mousquety (papeterie)



Moulin neuf de Mousquety



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.3. Typologie architecturale Patrimoine industriel et édifices associés

Les évolutions

Les activités de moulin sont généralement devenues obsolètes.

Les dérives

Moulin Vert

Les actions à mener

Moulin et fabrique extramuros avec demeure de notable accolée

Ce sont les moulins d'origine assez ancienne : le moulin (M) se positionne sur la berge de la sorgue et la demeure (D) ouvre sa façade principale au sud sur un jardin clos et arboré.

L'orientation du bâti dépend à la fois du cours d'eau et de l'orientation par rapport au soleil : les volumes principaux et faitages peuvent être parallèles ou perpendiculaire à la Sorgue.

La Coucourde



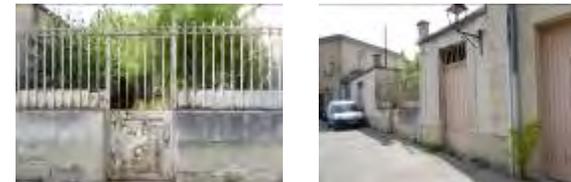
Si les deux parties sont accolées, elles ont des statuts bien différenciés. C'est l'accès à la façade sud de la demeure qui est mis en scène : En campagne le portail du jardin de la demeure est situé dans l'axe du chemin d'accès accompagné d'un alignement d'arbres. Dans les faubourgs adjacents à la ville intramuros c'est le portail qui donne sur la rue qui

Le traitement n'est néanmoins pas monumental. La partie fabrique se positionne au bord du bras de Sorgue (mais les bras

Demeure et moulin sont intimement liés, accolés. Les hauteurs de niveaux de plancher sont différentes, plus hautes dans les fabriques qui doivent permettre l'installation des machines.

Le traitement des ouvertures est différencié les fenêtres de la demeure comporte des contrevents tandis que les ateliers en sont démunis.

La fabrique de soie Pila



Le château de Six Francis



Les évolutions

Désaffectation des moulins. Une nécessité de reconversion

Les dérives

Une banalisation, homogénéisation de l'ensemble

Les actions à mener

Préserver la différence d'expression entre les parties dédiées aux moulins, puis fabriques et autres édifices d'aspect 'industriel' sous usine et la partie demeure.

Moulin et fabrique extramuros avec « château » dissocié

Fin XIXème siècle début XXème siècle, les fabriques deviennent de véritables usines, qui emploient une main d'œuvre importante, les industriels de l'Isle préfèrent disposer leur habitation éloignée de la fabrique, à l'abri des nuisances dans un parc arboré et clôturé.

Le **château Brun** isolé dans son parc et à distance des usines qui se positionnent respectivement perpendiculairement et parallèlement aux bras de Sorgue

Chez **Mousquety** on observe deux dispositifs de moulins successifs. La demeure (aujourd'hui comportant des extensions) est isolée des moulins et a fortiori des maisons des ouvriers. On accède à l'ensemble par une voie soulignée par un alignement d'arbres.



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.3. Typologie architecturale Patrimoine industriel et édifices associés

Les évolutions

À rajouter : quel « château » avec quelle usine pour les autres cas.

Désaffectation des moulins. Une nécessité de reconversion ou a minima de conservation par consolidation des arases etc.



Les dérives

Une banalisation, homogénéisation de l'ensemble

Les actions à mener

Préserver la différence d'expression entre les parties dédiées aux moulins, puis fabriques et autres édifices d'aspect 'industriel' sous usine et la partie demeure.

Habitat ouvrier des sites industriels des campagnes

La maison en ordre continu , mitoyenne par les pignons : Cas particulier

Certains des sites industriels implantés sur le territoire L'islois, ont entraîné l'implantation de zones d'habitat groupé. Il s'agit d'un habitat ouvrier modeste, sur le modèle de la maison de ville élémentaire. Il est constitué de petites habitations mitoyennes originellement d'une seule travée sur un ou deux niveaux. Comme pour le lotissement de faubourg, c'est la répétition du modèle qui fait l'intérêt patrimonial : disposition des clôtures, proportion des baies et leur composition en façade, alignement des toitures.

Certains éléments rapportés (pergolas, vérandas, etc.) ainsi que des mises en couleurs différenciées ont apporté une différenciation des habitats sans rompre l'harmonie globale de l'ensemble.

Hameau de Mousquety : une cité ouvrière à proximité des deux Moulins



Secteur des Plâtrières : une cité ouvrière proche de La Pareilly



Photos : Dominique (DPI)



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Patrimoine industriel et édifices associés

Les évolutions

Regroupement de plusieurs habitations pour constituer des logements plus vastes.

Les dérives

Rehausse de toiture, démolition reconstruction sans respect de l'alignement, ouvertures de proportions inadaptées.

Les actions à mener

Tenir compte des qualités à conserver pour permettre une transmission de ce patrimoine tout en permettant une appropriation différenciée.

Moulins, Fabriques & édifices associés dans les faubourgs sans demeure associée

Les bâtiments linéaires, disposés pour la plupart perpendiculairement à la rue et aux sorgues, sont parfois d'anciennes fabriques, mais aussi les hangars qui accompagnaient l'activité économique générée.

Certains comportent des ouvertures ordonnancées, vestiges des moulins et fabriques plus anciens. D'autres comportent des façades

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Patrimoine industriel et édifices associés

Les évolutions

Les activités de moulin sont généralement devenues obsolètes. De nombreux antiquaires ont investi les immeubles dont les volumes intérieurs sont adaptés à cet usage.

Les dérives

Le « kitch », la création d'arcade là où un profilé métallique formait le linteau d'une grande baie rectangulaire. La banalisation des baies.

Les actions à mener

La mise en valeur de ces édifices pour leur ancien caractère va de pair avec celle des roues et des cours d'eau qui font l'identité de L'Isle.

Avec la révolution industrielle, les ouvertures s'orientent de linteau de briques et de garde-corps en fonte



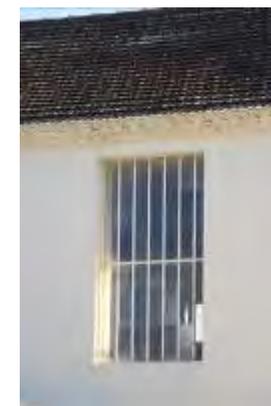
Le second œuvre est cohérent avec le type d'ouvertures : fenêtres de style immeuble d'habitation cossu pour les plus ouverts et anciens, menuiseries métalliques et acier pour les plus récents.



Le Moulin Vert, devenu grenier des antiquaires



Rive opposée à la Coucourde :
Beaufort Ipsen industrie (argiles) reprend
l'implantation d'un ancien moulin, devenu
fabrique, puis industrie de haute technologie.



Pont en acier riveté : un bel ouvrage formant un franchissement de la Sorgue accessible aux piétons



Hangars ferroviaires

Hangars ferroviaires : des bâtiments comportant des modénatures intéressantes et situés à des endroits clés dans la ville



Les évolutions

Désaffectation de certains hangars, voies ferrées et ponts.

Les dérives

Abandon, condamnation des baies, voire démolition plutôt qu'à la réutilisation.

Les actions à mener

Étudier leur réutilisation dans le respect de ce qui fait leur qualité urbaine et architecturale

L'architecture extractive : le Four à Plâtre

La disponibilité en gypse dans le secteur des « gypières », appelé aussi secteur des « plâtrières », se traduit par un patrimoine bâti tout à fait spécifique : les fours à plâtre.

La commune de L'Isle-sur-la-Sorgue a conservé deux ensembles de fours à plâtre.

Le four du XIX^{ème} siècle comporte deux constructions décalées en forme de pyramide tronquée, ruinée en partie supérieure. De larges ouvertures sont aménagées à la base, en arc en plein cintre, ou avec une superposition de deux arcs décalés, dont l'extérieur est en arc brisé et l'intérieur légèrement plus bas en arc en plein cintre.

Les fours du XX^{ème} siècle, construits sur un four antérieur, se présentent sous la forme de deux fours circulaires sont élevés sur un soubassement rectangulaire partiellement enterré.

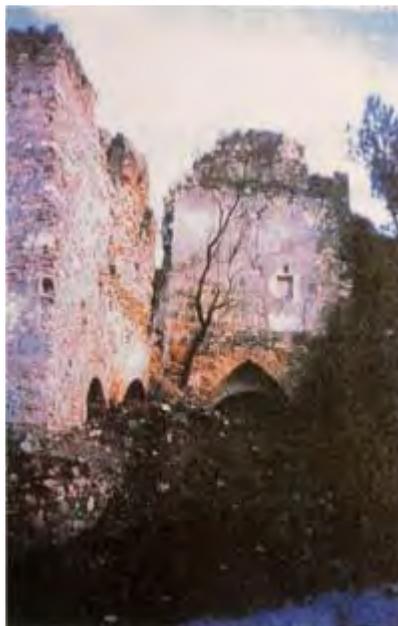
La maçonnerie est faiblement hourdée au niveau du soubassement, plus soignée au niveau des 2 fours circulaires où elle est néanmoins très dégradée. Sur la face arrière, le soubassement présente l'ouverture d'un ancien four, protégée par 2 rampants. Le four circulaire le mieux conservé a conservé son ouverture avec arc en anse de panier.



Vue arrière des deux fours circulaires construits sur un ancien four (Cliché ASPPIV, 2005)

Four du XIX^{ème} siècle
Clichés : ASPPIV

Fours du XX^{ème} siècle
Clichés : ASPPIV



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.3. Typologie architecturale Patrimoine industriel et édifices associés

Les évolutions

Les dérives

Les actions à mener

L'habitat rural le plus courant dans campagnes l'isloises est le « mas ». Ce terme désigne usuellement la maison d'exploitation rurale, autrement dit la ferme, même lorsque les activités agricoles ont disparu.

Le mas se présente sous la forme d'un bâtiment-bloc rectangulaire originellement d'un seul étage, particulièrement adapté au climat par :

- Son orientation : la façade principale est exposée au sud ou au sud-est ; à l'opposé, la façade exposée au vent dominant (nord) est quasiment aveugle ; (ultérieurement, en raison d'une redistribution intérieure, certaines ouvertures ont pu être agrandies) ;
- Ses percements : la façade principale est largement percée, alors que les ouvertures au nord sont peu nombreuses et petites ;
- Sa forme : le bâtiment se présente sous une forme linéaire est-ouest, liée notamment aux efforts de protection contre le vent.

Pour compléter ces protections climatiques, un grand arbre à feuillage caduque (platane, tilleul...) est planté dans la cour, offrant un ombrage sur la façade ensoleillée pendant l'été, tout en laissant le soleil chauffer la façade principale pendant l'hiver...

Le Pigeolet



Façade arrière exposée au vent du nord s'en protégeant par de petites ouvertures



Façade principale au sud présentant de nombreux et grandes ouvertures

Les évolutions



Les dérives



Les actions à mener



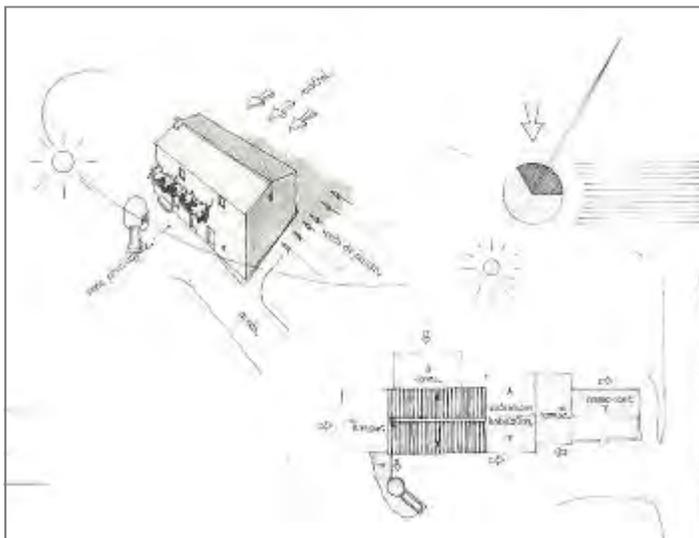
Le mas : par principe, un habitat évolutif

Habitat rural le plus courant, le « mas » comporte toujours un étage : à la différence des formes d'habitat élémentaire (cabanon ou borie) qui dispose uniquement du rez-de-chaussée.

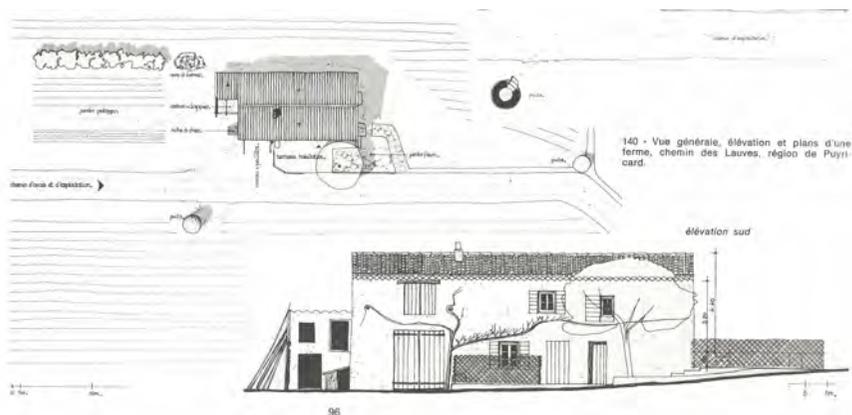
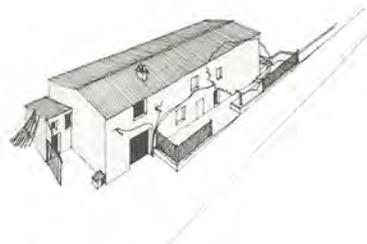
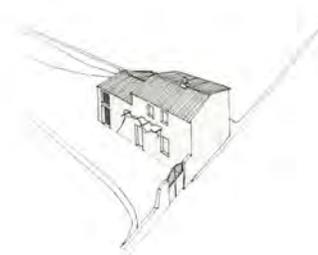
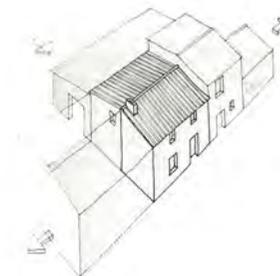
Le mas-type dans la plaine ne compte qu'un étage, soit 2 niveaux..

Par sa nature-même, le mas-type est évolutif. Au gré des besoins et/ou des revenus, le mas peut subir différentes évolutions :

- L'adjonction d'un troisième niveau, pour augmenter la surface habitable dans la construction ;
- L'aménagement d'un niveau de combles ventilés, dédiés à l'élevage de vers à soie ;
- L'adjonction de volumes bâtis mitoyens (fermés ou appentis) par les murs-pignons, se traduisant par un développement linéaire du bâti, les murs-pignons étant ainsi utilisés comme murs de refends ;
- Plus rarement, l'adjonction avec de légers décrochements, confortant l'effet de protection contre les vents dominants ;
- Beaucoup plus rarement, le prolongement de la toiture en arrière (façade nord) pour réduire la hauteur de cette façade et créer des dépendances supplémentaires.



Illustrations extraites du Massot



Initialement bâtiments d'exploitations agricoles avec son habitat, à proximité immédiate de la ville, ils sont aujourd'hui englobés dans les faubourgs voire dans le tissu périurbain.

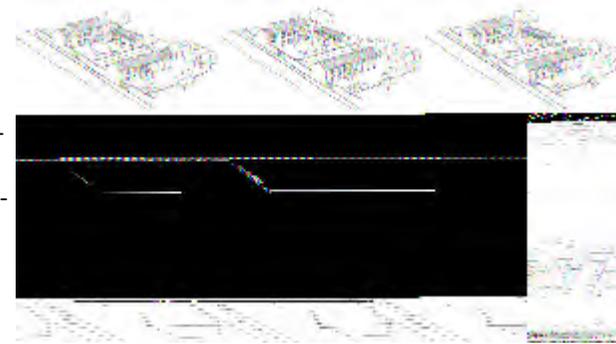
Comme les mas, ce sont des bâtiments linéaires, disposés le dos au vent dominant.

Ils se trouvent donc soit parallèles à la rue soit perpendiculaires, gérant des ambiances urbaines très différentes.

Ils sont couverts par des toitures à deux pans et comportent des percement, plus hauts que larges, disposés généralement de façon symétrique et ordonnancée, mais parfois aléatoire.

L'accolement de granges voir d'auvents ou abris créent de grandes ouvertures sous la même grande toiture unitaire.

Les dépendances peuvent aussi s'implanter perpendiculairement pour former une équerre auquel cas ils sont plus bas de que la maison mère.



Les évolutions

Désaffectation et transformation en habitation y compris sur la partie dédiée initialement aux bâtiments d'exploitation. Les jardins deviennent des jardins d'agrément.



Un certain nombre sont perpendiculaires à la voie, avenue Aristide Briand (ci-dessous représentées).



Les dérives

La transformation des bâtiments sans tenir compte de leurs qualités architecturales, urbaines et paysagères et notamment des volumétries et de la scansion du territoire.



Les actions à mener

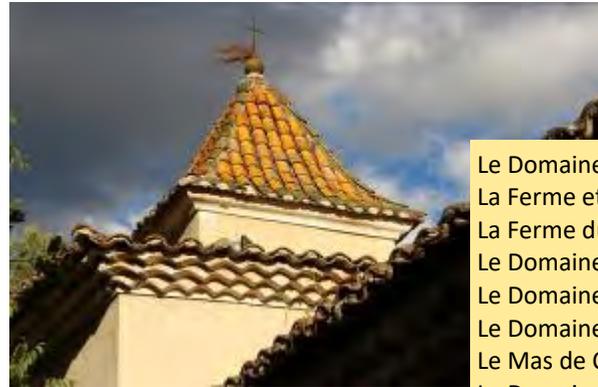
Préserver les typologies existantes et généraliser ce type d'implantation adapté à une urbanisation d'habitat individuel groupé.

Les campagnes L'isloises sont parsemées de domaines agricoles qui assurent l'exploitation des terroirs et la mise en valeur de leurs potentialités agronomiques. Situés au cœur des propriétés terriennes, les domaines agricoles s'organisent autour des deux fonctions essentielles :

- les activités agricoles : l'ensemble des dépendances nécessaires aux animaux (écurie, bergerie...), la production et la transformation (chais..) et le stockage (cave, remises, granges...);
- l'habitat : le logement de l'intendant-régisseur, le logement des fermiers, domestiques et ouvriers, et/ou l'habitation du propriétaire (maison de maître de caractère noble)

Lié à une propriété terrienne relativement importante (environ 50 ha), le domaine-type est constitué de plusieurs volumes bâtis juxtaposés, rarement dispersés autour d'une cour, qui abritent chacune des fonctions, le plus souvent édifiés au fur et à mesure du développement des activités.

Ainsi les domaines combinent généralement les fonctionnalités d'une



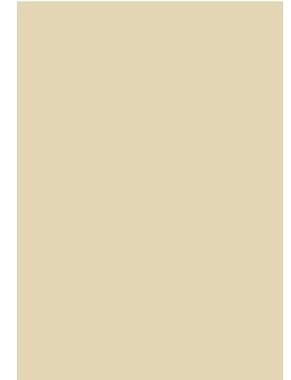
Le Domaine de la Muscadelle,
La Ferme et le Domaine de Palerme
La Ferme du Bosquet,
Le Domaine du Vallon des Sources,
Le Domaine de la Carichonne,
Le Domaine de la Pluvinalde,
Le Mas de Curebourse,
Le Domaine de Malassagne,
Le Domaine de la Foulquette.

Domaine de La Gasqui :

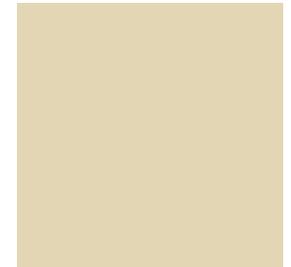
Les fonctionnalités d'une exploitation agricole
L'affirmation d'une réussite sociale
Un art de vivre à la campagne...



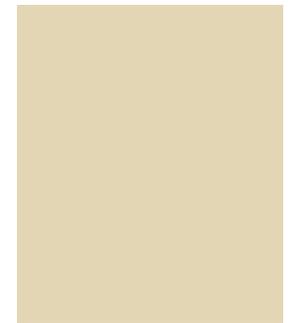
Les évolutions



Les dérives



Les actions à mener



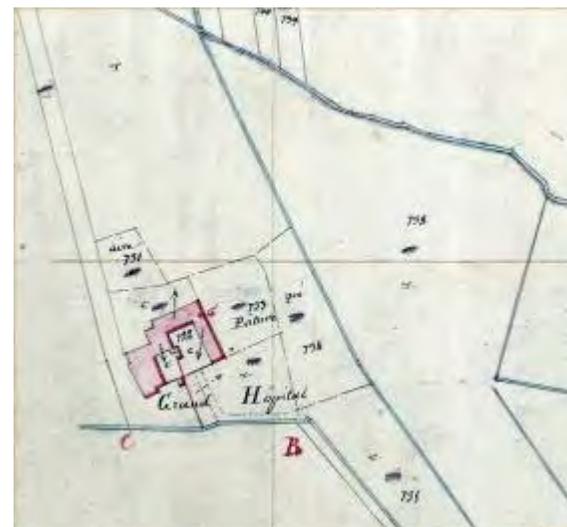
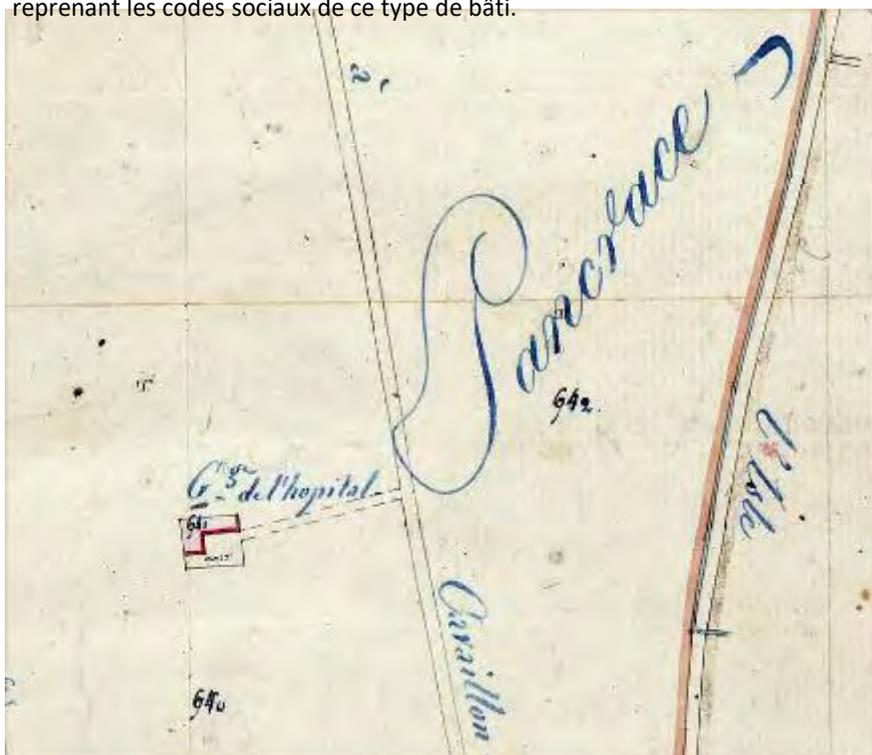
Les domaines agricoles appartenant aux établissements religieux

Les établissements religieux et hospitaliers de L'Isle-sur-la-Sorgue possédaient de vastes domaines dont les productions agricoles assuraient à la fois la subsistance et des revenus pour la communauté. Vendus comme biens nationaux après la Révolution Française, ces domaines agricoles portent encore dans leur nom le témoignage de leur statut religieux passé :

- Domaine & Granges de l'Hôtel-Dieu,
- Domaine & Granges du Petit-Hôpital,
- Domaine & Granges du Grand-Hôpital,
- Le Clos du Cardinal,
- Les Carmes,
- Les Frères...

L'acquisition de certains domaines (appartenant originellement aux communautés religieuses) par des familles a participé au phénomène des « bastides ».

Fruit d'une civilisation restée attachée à ses origines rurales, la « bastide » représente un placement sûr pour faire fructifier des capitaux souvent importants. Elle est à la fois le siège d'apparat d'un domaine agricole, un luxe et un divertissement. Pour ces raisons, la privatisation des domaines des communautés religieuses s'est traduite par un remaniement architectural des bâtiments pour en faire une véritable bastide, reprenant les codes sociaux de ce type de bâti.



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Le bâti des campagnes

Les évolutions

Les dérives

Les actions à mener

Amorcé dès la fin du Moyen-Age, le phénomène des bastides s'intensifie aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

Nombre de bastides L'Isloises portent le nom de la famille des propriétaires qui possèdent également un hôtel particulier en ville, tel que Palerme, Guilhem, Petite-Guillaine et Grande-Guillaine (Guilliny)...

Une architecture très spécifique

Au-delà des modes et des courants artistiques auxquels elle n'échappe pas, en plus de la valeur symbolique qu'elle représente sur le plan social, la bastide est l'expression d'une éthique, elle traduit la recherche d'un certain équilibre dans un refuge secret à l'abri des difficultés de la vie quotidienne, mais surtout des aspirations profondes du Provençal à maintenir et à fortifier des valeurs morales cristallisées dans le retour à la nature, la vie familiale et le respect des mœurs ancestrales.

Au début du XVII^{ème} siècle, le type d'ensemble est fixé : c'est un volume masqué, mais qui ne va cesser de connaître des variantes. A côté des demeures à l'allure encore forte, flanquée ou cantonnée de tours, en apparaissent de plus urbaines par le développement du décor architectural.

Au XVIII^{ème} siècle, les proportions générales tendent à se diversifier : la multiplication des travées en façade, la modulation de la hauteur des niveaux engendrent de multiples combinaisons dont l'aspect peut être bien différent. (Cf. N. FUSTIER-DAUTIER, 2013):

L'emploi de la pierre de taille, les refends, les bandeaux, les corniches atténuent une rusticité qu'ailleurs les crépis et les génoises affirment. Le traitement de la porte, selon l'importance qui lui est accordée, et la richesse de son décor, jouent dans le même sens.

Une mise en scène paysagère

Implantées en retrait par rapport aux vois de desserte, les « bastides sont « annoncées » dans le paysage par des allées majestueuses (platanes), un grand parc arboré, la délimitation de la propriété par un mur de clôture avec grilles et portail en ferronnerie et/ou une composition d'essences exotiques.



Une double orientation

La façade antérieure qui donne sur une terrasse est presque toujours orientée au sud ou sud-ouest afin de bénéficier d'un ensoleillement maximum.

Cependant, n'étant destinée qu'à une occupation saisonnière, se différenciant ainsi d'un habitat rural, la bastide dispose de deux façades principales : sans aucun besoin d'une protection contre le mistral, vent glacial qui souffle du nord surtout en hiver, la façade postérieure est généreusement percée, toujours ordonnancée, parfois identique à la façade antérieure. Cette caractéristique confirme la dualité fondamentale de la bastide : offrir aux propriétaires une double vue :

- Une vue vers le sud (ou l'est) sur la nature organisée pour le plaisir : terrasse, jardin...
- Une vue sur la nature spontanée ou vouée à la subsistance et au profit, souvent aussi sur la cour de la ferme.

Les évolutions



Les dérives



Les actions à mener

